

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE ..	3.00

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

Montréal, jeudi 27 août 1925.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE : Main 7460
Service de nuit : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

L'Ecole de Pédagogie d'Ottawa

Un cas qui illustre bien une situation — Pourquoi il fallut fonder cette Ecole — Réflexions d'ordre général — Pour les jeunes gens de notre province — Une proposition intéressante.

Nos lecteurs connaissent bien, de nom tout au moins, l'Ecole de Pédagogie de l'Université d'Ottawa. Elle ouvrira ces jours-ci ses portes, et deux raisons nous commandent de souligner particulièrement ce fait.

Une raison d'ordre très général d'abord. La fondation de l'Ecole de Pédagogie est l'un des cas qui illustrent le mieux la différence de situation faite aux minorités dans les provinces d'Ontario et de Québec.

Chez nous, la minorité organise à son goût tout son système scolaire. Elle bénéficie des octrois officiels pour l'université comme pour l'école primaire. Et, comme on ne peut tout de même faire de bonnes classes sans instituteurs compétents, nous laissons à la minorité toute liberté d'organiser à son gré les écoles normales qu'exige la formation de ses maîtres.

Dans l'Ontario, ainsi que nous le faisons tout récemment remarquer, il en va bien autrement. D'abord, il n'y a d'octrois officiels que pour les écoles primaires catholiques. Celles-ci sont seules reconnues par le gouvernement provincial, de sorte que les catholiques sont contraints de verser leurs deniers pour le soutien de *high schools* neutres, etc. La quasi-totalité des impôts perçus sur les grandes compagnies va aux écoles de la majorité. Et l'on sait quelle situation fait à l'enseignement du français à l'école primaire le Règlement XVII.

Il faut ajouter que l'école normale d'Etat ne s'occupe pas de préparer ses élèves à l'enseignement du français dans cette même école primaire.

Mais il y a là les écoles officielles d'entraînement pédagogique bilingue, dont parlait à Québec, lors du banquet de *Bonne Entente*, M. Ferguson!

Il faut parler aux Franco-Ontariens de ce discours! Les plus modérés se cabrent. L'un d'eux, homme sérieux et posé, habitué depuis l'enfance à parler l'anglais, élevé du reste aux Etats-Unis, nous disait: *Et quand on pense, comme on disait dans mon pays américain, que le premier ministre a pu faire un pareil discours "and get away with it".* Les voyageurs du *Devoir* ont entendu M. Samuel Genest disséquer ce même discours et le réfuter avec son ordinaire pittoresque.

En somme, comme nous l'avons déjà exposé, comme M. le sénateur Belcourt l'a expliqué, avec son calme et sa lucidité habituels, au lendemain du discours de M. Ferguson, le gouvernement ontarien dépense bien de l'argent pour les écoles d'entraînement pédagogique bilingue; mais cette dépense constitue, à maints égards, un leurre et un danger.

D'abord, quoique ces écoles ne soient, en fait, fréquentées que par de jeunes catholiques, elles sont officiellement neutres, dirigées par un personnel en majorité protestant. Puis, encore qu'elles soient censément destinées à la formation de professeurs pour les écoles bilingues, elles ne donnent au français qu'une place tout à fait secondaire. Pas de français à l'examen d'entrée et pendant le cours même, sur les vingt-sept heures et demie de classe que comporte chaque semaine, trois seulement sont consacrées au français. On s'y prendrait express pour déformer l'esprit des futures maîtresses, pour leur rendre extrêmement difficile l'enseignement bilingue auquel elles sont censées se préparer, qu'on n'aurait pas autrement. Et c'est pourquoi M. Belcourt écrivait en propres termes: *"La nouvelle génération d'instituteurs qui est à se préparer dans les écoles de formation pédagogique du gouvernement nous inspire les appréhensions et les craintes les plus vives pour l'avenir."*

C'est pourquoi aussi, afin d'aider aux congrégations enseignantes qui ont déjà tant fait pour la minorité, pour compléter l'oeuvre des institutrices qui ont réussi, grâce à leur formation première ou à leur travail personnel, à se donner une réelle compétence, on a institué à grands frais, à coups de sacrifices, l'Ecole de Pédagogie, où tout est organisé de façon à préparer de vrais maîtres bilingues, des maîtres que leur formation même entraînera à donner l'enseignement bilingue suivant les principes de la saine pédagogie.

La seule fondation, dans de pareilles conditions, de l'Ecole de Pédagogie suffirait à marquer la gravité de la situation et la volonté avec laquelle la minorité entend y remédier. Elle atteste aussi que, si le Règlement XVII symbolise et résume en quelque sorte le danger de la situation, il ne l'enferme point tout entier.

Et c'est le premier point, d'ordre général, qu'il nous paraissait opportun de signaler une fois de plus.

Voici l'autre, qui peut directement intéresser beaucoup de jeunes gens.

L'un de nos bons amis d'Ottawa nous écrit: *"Vous avez sans doute remarqué l'annonce, qui paraît depuis quelque temps dans le Droit, de l'Ecole de Pédagogie et des conditions d'entrée à cette école. Pourrais-je vous demander de souligner dans le Devoir cette annonce? Il y a tant, dans la province de Québec, de jeunes compatriotes qui ont des études classiques assez avancées pour pouvoir entrer à l'Ecole de Pédagogie. Les salaires que les instituteurs qui sortent de l'Ecole de Pédagogie peuvent obtenir dans notre province sont assez attrayants."*

Nous nous rendons très volontiers à cet appel. Voici le texte même de l'annonce:

Les élèves qui désirent suivre les cours de l'Ecole de Pédagogie de l'Université d'Ottawa devront s'inscrire avant le 1er septembre. Toute demande doit être faite soit au R. P. Recteur de l'Université ou au R. P. Lamoureux, directeur de l'Ecole, Ottawa.

Tout candidat devra remettre au R. P. Directeur: a) son extrait de baptême; b) un certificat de bonne conduite signé par le curé de sa paroisse; c) un certificat de médecin, attestant qu'il n'est atteint d'aucune maladie qui le rende impropre à l'enseignement.

Tout candidat devra être muni: a) du diplôme d'immatriculation de l'Université d'Ottawa; b) ou de certificats d'études reconnus comme équivalents par les autorités de l'Ecole.

Les candidats admis devront: a) se loger dans un endroit approuvé par le R. P. Directeur; b) se pourvoir, à leurs frais, des livres et autres fournitures.

Enseignement: \$5.00 par mois. La durée du cours est de dix mois.

L'Ecole est ouverte aux élèves de notre province comme à ceux de l'Ontario. Un certain nombre des nôtres, après s'être renseignés sur les perspectives d'avenir qu'offre dans la province voisine l'enseignement bilingue, trouveront peut-être intérêt à suivre les cours de l'Ecole ontarienne.

Les directeurs de l'Ecole et de l'Université seront, en tout cas, très heureux de leur fournir, sur l'ensemble et les détails de la question, tous les renseignements qui pourront leur être utiles.

Omer HEROUX

FEUILLES DE CARNET

Déjà Vaudreuil! — Grande activité à bord — La visite d'Ottawa — Une commission à acquitter — L'Université nous reçoit.

(Suite)

En route! Chacun s'est vite installé dans l'alvéole de sa section. Il faut presser l'installation: la distance est courte entre Montréal et Ottawa. Un arrêt: déjà Vaudreuil! Nous aurons à peine le temps de lever les billets, de distribuer les cartes pour les divers services et de remettre aux voyageurs divers papiers qui les intéresseront, tel le programme que l'on trouve joliment et complet. Il est plus petit de format que celui de l'an dernier, se glisse avec aisance dans la poche et contient tous les renseignements indispensables. On sait par lui non seulement l'heure de l'arrivée et du départ mais l'heure des repas, les noms des voyageurs et des délégués, etc.

Le passage des deux interminables convois d'acier crée des attroupements à toutes les gares de la banlieue.

Du béton, du fer, des grues énormes, des viaducs: c'est l'approche d'une grande ville, et de fait c'est Ottawa dans sa ceinture de canaux et de rivières, Ottawa la jolie, qui sourit sous le soleil ardent d'une des plus fortes chaleurs de l'été.

Tous ces messieurs du comité de réception sont à la gare qui nous attendent. M. Bourassa est l'un des premiers descendus du wagon.

EXCELLENTE IMPRESSION

Un arrêt si tôt nous inquiétait mais nous nous rassurons à penser qu'il s'agit d'Ottawa. Là, pas de difficultés à prévoir. M. Edmond Cloutier, l'actif secrétaire de l'A. C. D. E. O., vaillant et au besoin il n'avait qu'à appeler à la rescousse le Père Charlebois et M. Charles Gautier, ces amis dévoués de tous les moments.

LA BELLE VILLE

C'est une jolie ville qu'Ottawa. L'entrée promet bien mais le reste de la ville tient la promesse de la gare centrale. Nos voyageurs défilent par l'escalier solennel tout de marbre et rejoignent à pied la grande place du parlement qui crépite sous le soleil. On longe, fort heureusement, des arbres centenaires qui jettent une ombre touffue.

UN CINEMATISTE

Le dimanche, le parlement semble funéraire. Dès l'entrée, on est saisi par le froid du marbre, froid à l'oeil et froid aussi à l'épiderme comme une glacière. Ce bain de glace est aujourd'hui bienfaisant. Les couleurs s'animent. Les groupes se forment déjà pour les visiter. Et l'un de nos voyageurs a vite grimpé l'escalier dérobé donnant accès à une galerie. Il plonge l'objectif de son appareil tourné dans le vaste couloir et tourne la manivelle. On le verra en tous lieux à l'endroit stratégique. C'est notre ami et compagnon de l'an dernier, M. J.-A. Gohier, qui fait avec succès du cinéma amateur.

Pour dissiper toute impression de froideur, il eût suffi de la présence de M. Belcourt. Les deux présidents du Sénat et de la Chambre ne pouvaient mieux s'entendre pour déléguer un remplaçant. Il monte sur l'estrade tendue d'un beau tapis et fait prendre place à ses côtés à notre directeur. Il apparaît immense sur cette plate-forme dénudée, sec et impassible. L'âge n'a point de prise sur lui. Nos lecteurs savent déjà avec quelle amitié et quel tact il nous a souhaité la bienvenue et comme M. Bourassa a tenu à faire de son hôte un élogé délicat et qui a recueilli les applaudissements de nos voyageurs et de tous les assistants.

LA VISITE

Il reste un moment pour la visite et ceux qui n'ont pas vu le parlement sont heureux de l'admirer sous la direction du colonel Bowie, le sympathique sergent d'armes. L'architecture est discutée et peut-être discutable, mais intéressante quand même à partir de ce grand hall de la renommée en passant par le Sénat jusqu'à la bibliothèque qui survit à l'ancien édifice. La tour est osée, sinistrement proportionnée et belle. A Ottawa, on prétend que de la couvrir de cuivre est une erreur. Mais passons. C'est un plaisir pour le Canadien de visiter et de connaître cette maison qui est la sienne, comme nous disail, lors de la visite préparatoire, M. le président de la Chambre des communes, et on nous rappelle de l'avoir mise dans notre programme. C'est même un ami d'Ottawa qui nous confie: "Vous seriez étonné du grand nombre de gens qui ne connaissent pas le parlement. Pour moi, c'est la première fois que je le visite. J'ai mes occupations et comme je demeure à Ottawa, je me dis que j'ai le temps. Jamais je n'avais vu la nouvelle construction."

On a procédé sur le plan de Moncton pour les automobiles, mais il manque quelques voitures à l'appel. Pas de désarroi cependant. Vite on mande des taxis et les absents sont suppléés. C'est quand on se promène un après-midi entier à Ottawa, en passant d'un parc en un autre jusqu'à ce que l'on aboutisse à cette ravissante ferme expérimentale, que l'on se rend compte de la beauté de la ville. En somme, c'est un jardin et qui nous délasse de nos quartiers congestionnés de Montréal.

LE PREMIER REPAS

Au train nous attend le premier repas à bord. Chaleur atroce. Mais tout se passe bien. Les anciens qui sont 45 par convoi environ sont des cicerons tout trouvés.

Il faut partir dans quelques temps pour l'Université proche. Très aimablement le comité de réception nous a délégué pour conduire nos voyageurs de bons amis qui nous mettent sur la route et nous poussent. Les discours ont été rapportés. Ce fut une belle réunion où nous avons vernement municipal était représenté par le maire en personne, qui faisait bien augurer du reste du voyage et le fait est que nous n'eûmes point de déception. Nous avons pris le beau temps à bord à Montréal et il a été du voyage tout le temps.

Il faut finir ces notes hâtives, mais ce serait manquer à la commission dont nous ont chargé tous les voyageurs que de les clore sans remercier le comité de réception et tous ceux qui de près ou de loin se sont associés à l'organisation. — L. D.

(A suivre)

L'actualité

La loi et les faits

On vient de saisir un sous-marin qui faisait le transport des spiritueux sur les lacs entre le Canada et les Etats-Unis.

La prohibition aura eu sans doute plus de mauvais effets que de bons, mais parmi ces derniers il faut compter un développement prodigieux de l'ingéniosité.

Dans la région du lac Saint-Clair, la géographie a été bouleversée. La prohibition a plus fait pour supprimer les distances que le moteur à essence ou à électricité.

La région, comme on le sait, est découpée par des chenaux qui pénètrent assez loin à l'intérieur des terres du côté canadien en utilisant des cours d'eau aux vieux noms français comme la Rivière aux-Canards et la Rivière-aux-Puces.

En bordure de ces cours d'eau vous apercevez des maisons de construction modeste, à peu près identiques d'un endroit à l'autre, qui rappellent les homarderies que nos voyageurs d'Acadie ont vu l'an dernier au Nouveau-Brunswick.

Dans le langage du pays, ces maisons se nomment export houses, c'est-à-dire qu'elles font l'exportation pas aux Etats-Unis cependant, car l'entrée des boissons alcooliques est interdite, mais principalement à la Havane. Les gens du pays vous racontent sans sourcilier que le ou tel navire de moins d'un tonneau part pour la Havane le soir avec ses papiers bien en règle et mouille de nouveau le lendemain matin dans les eaux de son port d'attache! Certains ont fait plusieurs voyages par jour! Le fait est tellement courant que nul n'en éprouve le plus léger étonnement et la Havane s'est ainsi rapprochée du Canada central au point de n'en être plus éloignée que de trois ou

quatre milles sans que les journaux si avides de temps ordinaires de sensations, n'aient même jugé à propos de mettre leurs manchettes de première classe.

Nous devinions de cette révolution insoupçonnée hors de la région tout en faisant péniblement de vingt milles sur une route très poussiéreuse quand une forte volée d'automobile nous rejoint. L'un des deux voyageurs qui sont à bord nous hèle en très bon français: — Avez-vous un tire-bouchon?

— Non.

— Sans cela nous vous aurions offert de la bière; vous devez avoir soif.

— La soif, nous l'avons, mais pas le tire-bouchon. Cependant, il est possible de s'en passer.

Il est convenu d'essayer. Et nos deux voyageurs sautent à terre avec quatre ou cinq bouteilles de bière dans les bras. Tous les deux sont en uniforme avec boutons de cuivre resplendissants. Ce sont des inspecteurs du gouvernement.

Nous bûmes ensemble de la bonne bière au double de la teneur en alcool de la 4.4 et filâmes vers Bel-Rivière.

"Oh! que la route est belle, belle, belle!" chantaient constamment les excursionnistes du *Devoir*; sans doute à plus d'un point de vue ils avaient raison, mais elle était aussi poussiéreuse. En attendant, le groupe qui suivait, nous acceptâmes donc la politesse d'un chauffeur qui nous offrait de nous procurer chez un certain Chinois une réplique de la bière que nous avions si inopinément trouvée en chemin. Cela n'était pas tout seul. Le *Jaune* expliqua qu'il avait presque tous les jours la visite de "la loi" et qu'une autorisation pour vendre de la bière. Mais l'appas des quel-ques sous à gagner le décide à une infraction de plus bien qu'il ne cesse d'attacher sur nous son oeil soup-

conneux et oblique. Nous buvions le liquide illégitime quand son frère en vint à la fenêtre fait un signe de détresse en susurrant: "Police... police..."

Ca y est! Nous sommes ce que soupçonnait notre hôte: des mouchards. Aussi avec l'indignation noble d'un bienfaiteur qui a eu affaire à des ingrats, ils nous rappellent qu'il ne nous a servis que pour nous obliger et qu'il en a grande repentance. Notre action est à ses yeux fort noire.

Il paraît qu'en cas de descente les bûcheurs peuvent être inquiétés. Il y a pour de petits crimes de grandes sévérités. Nous détalons donc par une porte de côté. C'était la mauvaise. Nous tombons, en effet, sur la voiture policière du fond de laquelle on nous hèle. ... Ce sont nos deux amis de tantôt, nos deux secourables amphitryons à boutons de cuivre.

Ils ont bien ri, mais n'empêche que notre réputation est fort compromise auprès du Chinois qui attend patiemment la visite *Rum-Rom*, en se mordant les poises de n'avoir point reconnu des mouchards.

Drôle de pays, tout de même... où toutes les lois sont subordonnées à celle de l'hospitalité.

Il est difficile de croire que la prohibition sera jamais révoquée. Cela produirait une perturbation économique insensée. Le commerce illégitime est devenu aussi fort qu'il l'était autrefois le commerce légitime. Et comme le nouveau commerce d'alcool a le droit de vote comme l'ancien, gare au député qui précéderait le commerce libre... Il aurait pour lui une bonne partie de ses électeurs parmi les plus influents. On montre dans la région une jette construite par le gouvernement, au coût de quelque cent mille dollars, à seule fin de protéger la flotte de commerce avec la... Havane.

VIATOR.

Le dimanche, le parlement semble funéraire. Dès l'entrée, on est saisi par le froid du marbre, froid à l'oeil et froid aussi à l'épiderme comme une glacière. Ce bain de glace est aujourd'hui bienfaisant. Les couleurs s'animent. Les groupes se forment déjà pour les visiter. Et l'un de nos voyageurs a vite grimpé l'escalier dérobé donnant accès à une galerie. Il plonge l'objectif de son appareil tourné dans le vaste couloir et tourne la manivelle. On le verra en tous lieux à l'endroit stratégique. C'est notre ami et compagnon de l'an dernier, M. J.-A. Gohier, qui fait avec succès du cinéma amateur.

Bloc-notes

C'était entendu

Le Soleil n'est pas content de ce que nous ayons exprimé quelque scepticisme au sujet de son affirmation que "le point de vue moral a été l'unique raison de la création de la commission (des liquieurs)". Il réaffirme cette opinion. Ne faut-il pas le croire? En effet ne reçoit-il pas près de \$200,000 par année du gouvernement provincial, ce qui l'incite d'une façon extraordinaire à toujours dire la vérité au sujet du gouvernement de Québec, et à toujours découvrir d'excellents motifs à chacun de ses actes et à chacune de ses lois. Prenons sa parole. Car elle vaut de l'or — du moins elle en coûte à la province.

Après quatre ans

Il y a juste quatre ans aujourd'hui, — c'était le 27 août 1921, — trois délégués du syndicat international des typographes, obéissant à des ordres venus d'Indianapolis, venaient signifier au *Devoir* qu'il ne fallait pas se conformer à des directives arbitraires qu'on prétendait lui imposer dans ses ateliers, nos typographes quitteraient immédiatement le travail. Nos linotypistes et nos compositeurs étaient d'excellents gens, mais ils préféraient obéir à Indianapolis et à des meneurs étrangers plutôt que de protéger les intérêts de leurs patrons et aussi les leurs, bien entendus. Le *Devoir*, pour sa part, entendait honorer des engagements pris, mais il ne voulait pas qu'on modifiât son contrat sans son consentement préalable. La grève éclata. Il nous fallut réorganiser tout notre atelier, désarmer par tous nos typographes sauf une couple qui nous restèrent fidèles et dont la présence nous aida à passer à travers la crise, avec du secours extérieur, venu de l'Action Catholique et d'ailleurs. Au bout d'une couple de mois, — notre journal parut tout le temps, au prix d'efforts considérables, — notre atelier était remis au point et nous étions libérés d'une ingérence étrangère de plus en plus vexatoire. Le Syndicat national des typographes s'était fondé entre temps, et, depuis, il n'a fait que des progrès. Jamais il n'y a eu entre patrons et ouvriers, dans les ateliers d'un journal, de relations plus agréables que celles qui existent depuis septembre 1921 entre les uns et les autres au *Devoir*. Nous n'avons eu qu'à nous féliciter à la longue des conséquences de cette grève; et ce qui fut d'abord un sérieux contretemps marqua chez nous, comme dans les ateliers, le début d'un mouvement syndical catholique qui affranchit la presse indépendante et française du Canada de la domination de syndicalistes dirigés d'un pays étranger.

Elles s'en viennent

Il y a aujourd'hui grande réunion du conseil des ministres, à Ottawa. M. King, pris ailleurs, n'a pas dû y assister. Toujours assez importantes, ces réunions le deviennent de plus en plus, à cause de la proximité des élections générales. Car, à moins d'un revirement complet d'opinion, de la part du plus grand nombre des ministres, elles auront lieu, en effet, d'ici une couple de mois. Les nombreuses assemblées politiques de ces semaines-ci, les voyages précipités à Ottawa et ailleurs des politiciens de toutes les provinces, les manœuvres visibles de ceux qui désirent se placer avant le prochain appel au peuple, le ton des journaux de parti, les préparatifs des chefs de file, tout cela signifie que l'heure de la bataille s'approche. M. King en décidera bientôt la date. Il n'y

L'Allemagne enverra probablement ses représentants à Londres

Les Allemands paraissent en faveur d'une conférence avec la Grande-Bretagne, la France et la Belgique sur la question des frontières — Les pourparlers ne tarderont pas à commencer — On parle de lundi prochain.

M. Caillaux retourne à Paris pour consulter ses collègues — Le maréchal Lyautey ira renseigner le cabinet français sur les opérations du Maroc.

Londres, 27. (S.P.A.) — Dans les milieux officiels, ici, on espère que l'Allemagne acceptera les conditions de la dernière note française au sujet du pacte de sécurité des frontières, et qu'elle enverra bientôt des délégués à Londres pour discuter avec les représentants français et britanniques les détails d'une entente qui évitera toute guerre future entre les deux puissances continentales.

D'après les rapports d'observateurs à Berlin, il ressort que le gouvernement allemand est aussi en faveur d'une conférence pour débattre cette question. Aussi croit-on possible que dès lundi prochain, des experts techniques et légats représentant la France, la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Allemagne se réuniront pour commencer les premières négociations au sujet de ce problème depuis si longtemps discuté.

Dans la note française à l'Allemagne, les Alliés insistent sur trois points principaux: le traité de Versailles ne sera pas modifié, l'Allemagne deviendra membre de la S. D. N. avec un statut égal à celui des autres nations et on prévoira l'arbitrage obligatoire de tous les différends futurs.

Lyautey confèrera avec le cabinet français

Fez, 27. (S.P.A.) — Les opérations commencées dans l'Est par le 19ème corps d'armée, hier, se continuent aujourd'hui avec un égal succès, malgré la résistance déterminée des tribus ennemies. C'est ce qui ressort d'un communiqué français qui vient d'être publié.

La situation est calme au centre et à l'ouest du front, mais on a observé une certaine activité des Rifaïns et des Djebelas, dans cette dernière direction. Un détachement français a apporté des approvisionnements au poste de Bou Ganous assiégé par des dissidents. Ces derniers ont été repoussés.

Propos d'Ottawa

Qui peut remplacer MM. Bureau et Beland?

On parle plus que jamais de leur retraite — Le cas de M. Cardin — Trois députés ministrables? — Si M. Lemieux voulait.

Par Léo-Paul DESROSIERS.

Ottawa, 26. — Lorsque M. Mackenzie King forma son cabinet en 1921, il donna à la province de Québec une représentation brillante. Non seulement elle avait de nombreux ministres, mais ils se distinguaient par leur talent et leur autorité. Il n'y a qu'à rappeler les noms. Sir Lomer Gouin était ministre de la justice, M. Lapointe, ministre de la marine, M. Beland, ministre du rétablissement civil des soldats, M. Bureau, ministre des douanes, M. Dandurand, ministre sans portefeuille et leader libéral au sénat. De plus, M. Rodolphe Lemieux occupait le fouteuil de la présidence, aux Communes.

Cette belle situation n'a pas duré. Sir Lomer Gouin, pour des raisons de santé et pour des raisons politiques, dut quitter son poste. M. Bureau fut malade. Maintenant, le premier ministre va répléter son cabinet et l'on dit que M. Beland peut à son tour s'en aller. Quant à M. Bureau on ignore encore s'il pourra supporter les fatigues d'une campagne électorale bien qu'on le dise remis de sa maladie.

a pas à être surpris de ce qu'il n'en ait encore rien laissé savoir à personne; il ne prend guère de conseils et il agit à sa guise, comme le savent ceux qui le connaissent. Mais il faudrait que les apparences fussent bien trompeuses pour que le premier ministre retardât l'appel au peuple à 1926 et entreprenne une nouvelle session du parlement.

G. P.

Une lettre à lire

Nous recommandons particulièrement à l'attention de nos lecteurs la "lettre au *Devoir*" que nous publions aujourd'hui.

Elle mérite, ce nous semble, une attentive considération. — O. H.

Abonnements temporaires

Nous prions ceux qui ont souscrit des abonnements de vacances au *Devoir* et qui n'en ont pas encore acquitté le prix, bien qu'il ait payé d'avance, de nous faire remise au plus tôt pour nous éviter des frais de correspondance.

Quant il choisit M. Cardin, le premier ministre prit parmi la députation libérale de Québec à peu près le seul à avoir des qualifications indiscutables de ministre. On le reconnaît aujourd'hui à peu près généralement lorsqu'on cherche de nouveaux titulaires pour remplacer M. Beland ou M. Bureau, s'ils s'en vont.

Ceux dont on mentionne le plus les noms sont MM. Lucien Cannon, député de Dorchester, Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques et enfin Jos. Archambault, député de Chambly-Verchères.

Tous trois sont jeunes. Il y eut des ministres jeunes d'ici et vint

(Suite à la page 3)

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Au congrès international de la Jeunesse catholique

APPEL — PROJET DE SOUSCRIPTION

Québec, 25 août 1925
Monsieur le rédacteur du Devoir,
Mon cher monsieur,

America, la revue catholique de New-York, annonce que l'Association catholique de la Jeunesse américaine organise un grand pèlerinage afin de permettre à ses membres et à leurs amis d'assister au congrès international de la Jeunesse catholique qui se tiendra à Rome du 15 au 18 septembre prochain.

En France, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, etc., de semblables pèlerinages se préparent. Il n'y a, je crois bien, qu'un pays où le congrès ne suscite aucune organisation, et c'est le Canada. Notre pays cependant possède, si je ne m'abuse, une des plus belles associations catholiques de jeunesse qui existe, fondée bien avant celle des États-Unis, et de beaucoup plus prospère. Va-t-elle laisser passer cette occasion unique de s'affirmer et de prouver la vitalité du catholicisme canadien-français?

J'ai essayé de savoir si quelque projet s'élaborait dans les cercles officiels. On m'a répondu qu'un prêtre canadien qui se trouverait alors à Rome y représenterait l'A. G. J. C.

M'excuse de le dire hautement, mais cette combinaison ne m'aurait satisfait notre patriotisme. Ce sont des jeunes Canadiens français, des membres, et — si possible — des officiers supérieurs de notre vaillante Association, qui doivent prendre part à ce congrès. Je connais l'obstacle: l'argent. Mais de l'argent, on en trouve quand on veut! On en a trouvé pour des prix d'action intellectuelle. Cette action internationale, cette représentation de notre race — trop souvent absente de ces manifestations — dans ce congrès mondial, cette affirmation devant le Pape et les catholiques des autres nations de la vitalité de notre foi, ne valent-elles pas l'encouragement, si excellent soit-il, donné à quelques talents littéraires?

Vous avez fait, Monsieur, dans votre vie, de beaux gestes dont la patrie vous sera reconnaissante. Pourquoi n'ajouteriez-vous pas celui-ci: le lancement d'une souscription pour défrayer ce voyage? Quel prêtre refuserait d'envoyer son obole? Et quel laïque vraiment catholique, vraiment soucieux de nos intérêts? Pour ma part, bien que peu fortuné, je m'inscris aussitôt pour la somme de \$25.00.

L'heure presse. Les jeunes Américains s'embarquent à New-York sur le "Leviathan", le 5 septembre. Le voyage durera trente-huit jours et ne coûtera, toutes dépenses comprises, que \$410.00. Cette somme peut être soustraite en quelques jours. Elle peut être doublée, triplée. Il ne s'agit que de déclencher le mouvement.

Veillez me croire,
Votre bien dévoué,
X. prêtre.

Les travaux de nivellement

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR REUNIT TOUS LES PERSONNELS QUI S'OCCUPAIENT DE CES TRAVAUX EN UNE SEULE SECTION

Ottawa, 27. — Conformément à sa politique générale qui consiste à fusionner les services exécutant des travaux similaires ou connexes, le ministre de l'Intérieur a réuni en une seule section, sous le Service Géodésique du Canada, les personnels qui par le passé se sont occupés des nivellements de contrôle. A l'avenir, cette section exécutera tous les nivellements de précision ou secondaires, et toutes les publications se rapportant à ce genre de travail émaneront d'elle. En vue d'améliorer le service public, on envisage d'élargir les services, dans cette section, d'un bureau chargé de réunir les données de nivellements de toutes catégories. Par une entente avec les ministères de la Défense nationale et des Mines, tous les registres de nivellement constitués par ces ministères au cours de leurs travaux cartographiques seront conservés dans les dossiers de cette section. Éventuellement, en coopérant avec les gouvernements provinciaux, les chemins de fer et autres organisations effectuant des nivellements, on se propose d'obtenir pour ce bureau toutes les données relatives aux nivellements qui auront été exécutés sur toute la surface du Dominion. Ces données seront cataloguées, coordonnées et comparées au niveau moyen de la mer; elles seront enfin mises à la disposition du public.

Comme résultat de cette centralisation, les ingénieurs et les arpenteurs qui s'adresseront au Directeur du Service Géodésique à Ottawa, pourront obtenir d'un seul coup les données dont ils ont besoin sur une région quelconque du Canada.

Ottawa, 27. — Le ministre des mines vient de publier son rapport sur les opérations minières de la province de Québec pour 1924. Voici la revue statistique de ces opérations:

La production des mines et des carrières de la province de Québec pendant l'année 1924 a atteint une valeur totale de \$18,952,896. C'est une diminution de \$2,373,418 ou 11.3% par rapport à l'année précédente, alors que la valeur de la production fut de \$21,326,314.

Du chiffre global on peut faire les subdivisions générales qui suivent: (a) Matériaux de construction, \$11,380,977; (b) Minéraux non métalliques, à l'exclusion des matériaux de construction, \$7,191,115; (c) Minéraux métalliques, \$389,804.

La production des minerais métalliques est encore très faible, mais il est tout de même encourageant de signaler qu'elle représentait en 1924 un peu plus de 1% de la production totale, alors que cette proportion n'était que de 1/2 de 1% en 1923. On constate par rapport à 1923, une augmentation dans tous les items de nos produits métalliques. Il faut attribuer cette amélioration à la hausse des prix des métaux qui prévalaient durant l'année. Les cotes de New-York pour la première semaine de 1925 étaient les suivantes: cuivre, 14.80 centins la livre; plomb, 10 centins la livre; zinc, 7.85 centins la livre; ces prix n'étaient respectivement que de 12.50; 7.85; et 6.37 pour la période correspondante de l'année 1924.

Il y eut dans l'exploitation des minerais de plomb et de zinc beaucoup plus d'activité qu'en 1923. Les pyrites cuprifères, dont l'exploitation avait pratiquement cessé depuis trois ans, figurent de nouveau au tableau de la production. La mobilisation y parut aussi, après avoir sommeillé depuis 1919. La petite production d'or et d'argent ne résulte encore, comme par le passé, que du traitement des minerais cuprifères, plombifères et zincifères dont elle n'est qu'un sous-produit. La zone aurifère de la région du nord-ouest de Québec n'a donné encore aucune production. On s'est cependant occupé, dans cette région qui s'étend depuis la frontière interprovinciale jusqu'à la rivière Bell, à pousser activement les travaux de prospection et de développement durant presque toute l'année. Les claims qu'on a gagnés dans tous les cantons sur cette distance de 100 milles, ont démontré l'existence d'une zone minière s'étendant sans interruption dans une direction est et ouest, sur une largeur variant entre deux et huit milles. M. A. O. Dufresne, l'assistant surintendant des Mines, qui a visité la région dans le cours des mois d'août et septembre 1924, donne plus loin dans ce rapport le résultat de ces activités.

Il est intéressant de signaler que l'énergie hydroélectrique continue à se développer de façon intensive dans la province de Québec. La Duke-Price Power Co. travaille au développement des chutes de la Grande Décharge, la voie d'écoulement du lac Saint-Jean par la rivière Saguenay. On s'attend de pouvoir disposer, au mois d'août 1925, d'une force de 320,000 chevaux-vapeur en huit unités de 40,000 chevaux-vapeur chacune. On établit de plus les fondations et l'aménagement pour ajouter quatre unités additionnelles aussitôt que les besoins le requerront.

La production de nos mines

REVUE STATISTIQUE POUR 1924

La production des mines et des carrières de la province de Québec pendant l'année 1924 a atteint une valeur totale de \$18,952,896. C'est une diminution de \$2,373,418 ou 11.3% par rapport à l'année précédente, alors que la valeur de la production fut de \$21,326,314.

Du chiffre global on peut faire les subdivisions générales qui suivent: (a) Matériaux de construction, \$11,380,977; (b) Minéraux non métalliques, à l'exclusion des matériaux de construction, \$7,191,115; (c) Minéraux métalliques, \$389,804.

La production des minerais métalliques est encore très faible, mais il est tout de même encourageant de signaler qu'elle représentait en 1924 un peu plus de 1% de la production totale, alors que cette proportion n'était que de 1/2 de 1% en 1923. On constate par rapport à 1923, une augmentation dans tous les items de nos produits métalliques. Il faut attribuer cette amélioration à la hausse des prix des métaux qui prévalaient durant l'année. Les cotes de New-York pour la première semaine de 1925 étaient les suivantes: cuivre, 14.80 centins la livre; plomb, 10 centins la livre; zinc, 7.85 centins la livre; ces prix n'étaient respectivement que de 12.50; 7.85; et 6.37 pour la période correspondante de l'année 1924.

Il y eut dans l'exploitation des minerais de plomb et de zinc beaucoup plus d'activité qu'en 1923. Les pyrites cuprifères, dont l'exploitation avait pratiquement cessé depuis trois ans, figurent de nouveau au tableau de la production. La mobilisation y parut aussi, après avoir sommeillé depuis 1919. La petite production d'or et d'argent ne résulte encore, comme par le passé, que du traitement des minerais cuprifères, plombifères et zincifères dont elle n'est qu'un sous-produit. La zone aurifère de la région du nord-ouest de Québec n'a donné encore aucune production. On s'est cependant occupé, dans cette région qui s'étend depuis la frontière interprovinciale jusqu'à la rivière Bell, à pousser activement les travaux de prospection et de développement durant presque toute l'année. Les claims qu'on a gagnés dans tous les cantons sur cette distance de 100 milles, ont démontré l'existence d'une zone minière s'étendant sans interruption dans une direction est et ouest, sur une largeur variant entre deux et huit milles. M. A. O. Dufresne, l'assistant surintendant des Mines, qui a visité la région dans le cours des mois d'août et septembre 1924, donne plus loin dans ce rapport le résultat de ces activités.

Il est intéressant de signaler que l'énergie hydroélectrique continue à se développer de façon intensive dans la province de Québec. La Duke-Price Power Co. travaille au développement des chutes de la Grande Décharge, la voie d'écoulement du lac Saint-Jean par la rivière Saguenay. On s'attend de pouvoir disposer, au mois d'août 1925, d'une force de 320,000 chevaux-vapeur en huit unités de 40,000 chevaux-vapeur chacune. On établit de plus les fondations et l'aménagement pour ajouter quatre unités additionnelles aussitôt que les besoins le requerront.

La St. Maurice Power Company complète le développement des chutes de la Gabelle, une force estimée à 120,000 chevaux-vapeur sur la rivière St-Maurice en aval des chutes de Shawinigan.

La Quinze Power Co. Ltd. a terminé le développement du rapide des Quinze, au nord du lac Témiscamingue, une force de 20,000 chevaux-vapeur.

On s'attend que la Hull Electric Power Co. commencera ce printemps, la première à développer les chutes Pagan d'une capacité de 120,000 chevaux-vapeur, et la deuxième les chutes de Batiscan, 20,000 chevaux-vapeur.

Tous ces aménagements de chutes d'eau porteront à trois quarts de million de chevaux-vapeur la quantité d'énergie additionnelle dont on pourra disposer d'ici à quelques mois, quelques-uns à des prix très bas, probablement les plus bas de toute l'Amérique du Nord, pour des quantités de 10,000 chevaux-vapeur.

Il est fort à prévoir que l'électrometallurgie jouera un rôle des plus importants dans le développement des gisements métallifères de Québec, et que ces deux sources de richesse naturelle, les minerais et les chutes d'eau, en se favorisant mutuellement, contribueront à notre prospérité nationale.

L'amiante est le principal de nos produits non métalliques; viennent ensuite le mica, le feldspath et la magnésie. La cause de la concurrence qui se fait entre les exploitants pour vendre leurs produits aux manufacturiers, et la baisse des prix qui en est résultée, les conditions du marché de l'amiante laisseront à désirer durant l'année 1925. Il y eut assez d'activité dans l'exploitation du feldspath, et la production de cette substance prend chaque année une importance toujours croissante. Le mica, après une bonne année en 1923, accuse une baisse sérieuse. Cette diminution provient d'une production excessive en 1923, et aussi de la concurrence que fait le mica de Madagascar sur les marchés d'Europe, et même sur le marché des États-Unis.

Les matériaux de construction accusent une diminution marquée en 1924. Il y eut d'abord une légère réduction dans les activités du bâtiment et la construction des chemins dans laquelle on utilise la pierre calcaire concassée, qui entre dans les matériaux de construction, fut aussi beaucoup moins considérable.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 336 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone, Main 7460).

Paris, 27. (S.P.A.) — Une dépêche de Marseille annonce que le Congrès socialiste a adopté une résolution réclamant la réalisation effective, universelle, de la journée de huit heures sans autorisation pour les heures supplémentaires injustifiées et une sensible réduction de ce maximum pour les métiers particulièrement ardu et malsains.

La journée de huit heures

Swampscott, Mass. 27. (S.P.A.) — Le président Coolidge pense qu'une certaine propagande se dégage dans le pays pour faire obstacle à son programme d'économie.

On dit par exemple que l'état-major général de l'armée croit que la situation militaire est précaire par suite de cette politique de parcimonie.

Le bruit court d'autre part que le "Leviathan" serait retiré du service transatlantique.

Le président estime que l'état-major général n'a pas lieu d'être alarmé par la politique d'économie car il peut pourvoir très suffisamment aux besoins de la défense nationale avec les crédits actuels.

Le bruit court d'autre part que le "Leviathan" serait retiré du service transatlantique.

Le président estime que l'état-major général n'a pas lieu d'être alarmé par la politique d'économie car il peut pourvoir très suffisamment aux besoins de la défense nationale avec les crédits actuels.

Comment on peut traiter le bois

LES LABORATOIRES FEDERAUX ONT ENTREPRIS DE FAIRE PÉNÉTRER DANS LE BOIS CERTAINES MATIÈRES CHIMIQUES QUI DETRUISENT LES VÉGÉTATIONS CAUSANT LA CARIE — UNE ÉCONOMIE DE \$35,000,000 PAR ANNÉE — LA PRÉSERVATION DES DORMANTS DE CHEMINS DE FER, DES PONTEAUX, DES PONCEAUX ET DES PONTS

Ottawa, 27. — Le Bulletin des ressources naturelles publie les renseignements suivants sur les travaux entrepris pour enrayer la carie du bois.

On semble se rendre compte de plus en plus au Canada de la nécessité de travailler à prévenir l'épuisement des forêts du pays; c'est du moins ce qui ressort de l'intérêt que le public porte aux efforts déployés par le ministère de l'Intérieur en vue de prévenir les pertes forestières causées par les incendies et les insectes et d'aider le public à obtenir une utilisation plus profitable des produits ligneux. Cette dernière partie de la tâche est dévolue aux laboratoires des produits forestiers qui, au cours des années passées, ont consacré beaucoup d'attention aux problèmes de la conservation du bois au moyen de traitements avec diverses substances. Ces traitements consistent à faire pénétrer dans le bois certaines matières chimiques qui détruisent les végétaux causant la carie du bois.

On se fera une idée de l'importance de la tâche en songeant au fait que la perte pécuniaire annuelle résultant de la carie des dormants de chemin de fer, des ponts, des ponceaux, etc., est estimée à au moins trente-cinq millions de dollars. La majeure partie de cette perte pourrait être évitée et un emploi sur une plus grande échelle des traitements préventifs susmentionnés en réduirait sensiblement le montant. On peut citer, comme exemple de l'économie résultant du crocrotage, que sur les treize millions de dormants neufs dont les chemins de fer canadiens ont besoin annuellement, on pourrait décrire huit millions si le bois était traité. Ce dernier chiffre représente la valeur de 264,000,000 de pieds de planches.

Le bois a généralement été considéré comme un matériel de construction peu durable; cependant, après avoir été traité, son coefficient de durée augmente beaucoup. Des ponts en bois crocrotés construits sur nos grandes routes nationales, par exemple, on peut attendre en toute confiance une durée de vingt-cinq années, abstraction faite de l'usure de la surface du bois, avec forte probabilité qu'ils dureront la moitié plus longtemps. Des lors, ils peuvent être considérés comme des constructions permanentes. De plus, les frais d'entretien de ces ponts sont très restreints; il n'est pas nécessaire de les peindre, par exemple. Ils ont aussi l'avantage sur les autres types de construction de pouvoir être plus commodément élargis, renforcés, pour répondre aux exigences d'un plus fort trafic et au besoin, ils peuvent être démontés et réédifiés ailleurs.

La carie du bois est causée par certaines formes rudimentaires de végétations appelées en sylvestre les maladies cryptogamiques, dont le développement est grandement activé par la chaleur et l'humidité. Ainsi, un climat humide comme celui de la Colombie-Britannique (spécialement à l'ouest des périodes de temps chauds) favorise la carie du bois beaucoup plus que les climats froids et secs des régions septentrionales de l'Ontario et du Québec. Il sera donc nécessaire de faire usage des meilleurs procédés de protection contre l'usure mécanique et de proportionner l'usage même préservatif à la durée du service que l'on peut attendre de la traverse.

Les laboratoires ont été pourvus d'un acier pour l'essai des traitements et, à la demande des compagnies de chemins de fer et d'autres grands consommateurs de bois, on y a déjà fait des recherches considérables. Notons, en passant, qu'il existe au Canada dix usines pour le traitement des traverses et du bois de charpente, et qu'il y en a trois autres en construction. Pour se rendre compte de l'importance relative de l'industrie canadienne au traitement préservatif, les laboratoires ont choisi vingt espèces de bois pour les soumettre à des essais. Parmi les autres questions dont l'étude fait partie des travaux des laboratoires, mentionnons le séchage des traverses en bois dur préparatoire au traitement à la créosote, l'examen de la valeur de certaines préparations brevetées employées pour conserver le bois, et le mélange de l'huile brute aux préservatifs, pour le traitement des traverses de chemin de fer.

Les compagnies houillères sont prêtes

Wilkesbarre, Penn., 27. — A la suite de la conférence du comité des citoyens avec les représentants des compagnies houillères, ces derniers ont publié un communiqué disant qu'ils sont prêts à prendre part à une conférence avec les mineurs, à condition que les compagnies ne soient pas obligées d'abandonner leur opposition à une augmentation de salaire et à la perception des cotisations de l'union.

Les compagnies disent qu'elles sont prêtes à faire une étude complète de ces deux questions, mais qu'elles y sont actuellement opposées parce qu'elles les croient injustifiées.

La situation militaire est précaire par suite de cette politique de parcimonie.

Le bruit court d'autre part que le "Leviathan" serait retiré du service transatlantique.

Le président estime que l'état-major général n'a pas lieu d'être alarmé par la politique d'économie car il peut pourvoir très suffisamment aux besoins de la défense nationale avec les crédits actuels.

Le bruit court d'autre part que le "Leviathan" serait retiré du service transatlantique.

Le président estime que l'état-major général n'a pas lieu d'être alarmé par la politique d'économie car il peut pourvoir très suffisamment aux besoins de la défense nationale avec les crédits actuels.

CONSERVEZ LES "MAINS de POKER" EMPAQUETÉES DANS LES CIGARETTES de VIRGINIE TURRET

20 pour 25¢

ELLES SONT VALABLES POUR des CARTES à JOUER

POSTES DE RADIO EMETTEURS

Jours et heures (heure de l'Est) des émissions des postes d'Amérique. — Le trait indique que le poste est silencieux. Voir tous les lundis et jeudis cette liste mise à date.

Postes et endroits	Mètres	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
GFCN, Calgary, Alta.	440			12.00-2.00	
GFCF, Montréal, Qué.	411	12.45-1.40	12.45-1.40	12.45-1.40	
CHYC, Montréal, Qué.	410		7.15-11.30		6.00-7.00
CKAC, Montréal, Qué.	425	7.30-10.30		6.30-10.30	3.30-4.30
CKDC, Vancouver, B. C.	410	11.30-12.30	11.30-12.30	11.30-12.30	
CKY, Winnipeg, Man.	450	9.15-11.00	9.15-11.00		8.00-9.00
CNRO, Ottawa, Qué.	435			6.30-7.30	
KFX, Mexico, City, Mex.	370	10.00-12.00		9.30-10.00	
CYL, Mexico City, Mex.	510		11.00-12.30		
CYX, Mexico City, Mex.	330		9.00-10.30		
KDKA, E. Pittsburgh, Pa.	325	6.30-11.00	6.30-9.00	6.30-9.00	7.30-8.30
KFAF, Denver, Colo.	360	9.30-10.15	10.00-11.00	10.00-11.30	
KFGZ, Berrien Springs, Mich.	286		10.00-11.00		8.45-10.00
KFI, Los Angeles, Calif.	469	9.45-12.00	9.45-3.00	9.45-3.00	9.45-2.00
KFKX, Hastings, Nebr.	341	10.30-12.00			
KFNH, Shenandoah, Ia.	266	8.30-10.00	8.30-10.00	8.30-10.00	7.30-8.30
KFOA, Seattle, Wash.	455		11.30-12.30		
KPPT, Salt Lake City, Utah	268		11.00-12.00		
KGO, Oakland, Calif.	412	11.00-12.00	11.00-12.00	11.00-4.00	
KGU, Honolulu, Hawaii	360	1.00-2.30	1.00-2.30	1.00-2.30	1.00-2.30
KGW, Portland, Ore.	423	1.00-2.00	1.15-12.15	1.00-3.00	
KHJ, Los Angeles, Calif.	397	1.00-1.00	1.00-1.00	1.00-1.00	11.00-1.00
KIX, Oakland, Calif.	509		11.00-1.00		
KPO, San Francisco, Calif.	426	1.00-2.00			11.30-1.00
KSD, St. Louis, Mo.	543		9.00-10.00	9.00-10.00	
KYW, Chicago, Ill.	536	8.00-11.30	7.00-12.30	8.00-10.30	
NAA, Radio, Va.	435	6.45-8.40	8.05-8.40		
PWX, Havana, Cuba	400			8.30-11.00	
WBAY, Columbus, O.	423	8.10-9.30	8.00-9.00	7.00-8.00	8.10-9.30
WBRR, Staten Island, N. Y.	273	8.10-9.30		7.00-8.00	8.10-9.30
WBT, Charlotte, N. C.	360	8.30-9.30			6.30-7.30
WBZ, Springfield, Mass.	337	6.00-6.40	6.00-10.00	6.10-9.00	8.00-9.30
WCAE, Pittsburgh, Pa.	462	8.30-11.00	8.30-9.30	8.30-9.30	6.00-7.00
WCAJ, Univ. Place, Neb.	283		7.40-8.00		7.20-10.00
WCBD, Zion, Ill.	395	8.00-10.15			2.30-6.00
WCFB, Detroit, Mich.	517	8.30-10.00	8.30-10.00		7.15-8.15
WDAF, Kansas City, Mo.	411	12.45-2.00	8.00-2.00	12.45-2.00	4.00-6.00
WDAR, Philadelphia, Pa.	395	6.30-7.30	6.30-12.00	6.30-7.30	
WEAF, New York, N. Y.	492	7.00-11.00	7.00-9.00	7.00-11.00	
WEHH, Chicago, Ill.	370	7.30-12.30	7.00-1.30	7.30-12.30	7.30-9.00
WEAY, Houston, Texas	360	11.00-1.00	9.00-1.00	9.00-1.00	10.00-11.45
WFAA, Dallas, Tex.	476	9.30-1.00	9.30-10.30	9.30-1.00	7.00-12.00
WFDL, Philadelphia, Pa.	360	7.00-8.30			7.30-9.00
WGB, Detroit, Mich.	395	6.30-9.00	6.30-9.00	6.30-9.00	7.30-9.00
WGN, Chicago, Ill.	360	8.20-11.30	8.30-11.30	8.30-11.30	9.15-10.00
WGR, Buffalo, N. Y.	319	6.30-11.30	6.30-12.00	6.30-7.30	4.00-5.00
WGY, Schenectady, N. Y.	380	7.45-10.00	7.45-11.30	9.30-10.30	7.30-8.30
WHA, Madison, Wis.	360		8.30-9.30		
WHAA, Iowa, City	484				10.00-10.30
WHAS, Louisville, Ky.	400	8.30-10.00	7.30-10.00	8.30-10.00	5.00-6.00
WHBZ, Troy, N. Y.	380				
WHN, New York, N. Y.	411	9.00-12.30	8.00-9.00		9.00-11.00
WHO, Des Moines, Ia.	526	8.30-11.00	8.30-11.00	6.30-11.00	8.30-11.00
WIP, Philadelphia, Pa.	509	5.00-11.00	6.00-7.30	6.00-12.00	9.30-12.00
WJAR, Providence, R. I.	360		7.00-10.00		
WJAS, Pittsburgh, Pa.	286	8.30-10.00	7.30-10.00		
WJAX, Cleveland, O.	390	6.00-10.30			7.15-7.45
WJY, New York, N. Y.	405	6.30-9.30	6.30-10.30	6.00-10.30	6.00-10.30
WJZ, New York, N. Y.	455	6.00-10.30	6.00-10.30		
WKAQ, San Juan, P. R.	360				
WLS, Chicago, Ill.	345	6.30-1.00	6.30-11.00	8.00-12.00	6.30-8.30
WLW, Cincinnati, O.	423	10.00-12.00			7.30-9.15
WMAQ, Chicago, Ill.	448	6.00-10.00	6.00-10.00	6.00-10.00	
WMC, Memphis, Tenn.	500	9.30-10.30	9.30-1.00	9.30-10.30	
WMH, Cincinnati, O.	309	7.00-9.00		9.00-11.00	
WNAC, Boston, Mass.	278	8.00-10.00		9.00-10.00	7.30-9.30
WOAI, San Antonio, Texas	385	8.30-9.30			10.30-11.30

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

LA PRESSE ANGLAISE FAIT DES REPROCHES A M. CHURCHILL

On le taxe d'avoir fait la part trop belle à la France

LONDRES, 27 (S. P. A.). — L'entente intervenue hier entre MM. Caillaux et Churchill au sujet des dettes françaises a causé une grande surprise qui ne semble pas être agréable à tous.

M. Caillaux a déclaré que chacune des parties a mis de l'eau dans son vin, mais certains chroniqueurs trouvent que M. Churchill a la plus grande part d'eau tandis que M. Caillaux a la part plus grande de vin. Mais la portion n'est pas encore définitivement mélangée et certains gens se demandent si les prochaines négociations franco-américaines n'auront pas une influence prohibitive sur l'entente provisoire anglo-française.

Ceux qui critiquent le plus le fait qu'on a accordé 62 ans à la France pour le remboursement de sa dette est que cela forcera le contribuable à supporter une plus grande proportion de la dette française que le contribuable français lui-même. Du point de vue britannique, on dit que c'est une situation impossible. On considère aussi étrange le fait que seul M. Caillaux parle du moratorium accordé à la France jusqu'en 1930 alors que M. Churchill n'en fait pas mention dans son communiqué.

Les lauréats du mérite agricole

M. Wildas Hétu, de Saint-Sulpice, remporte le titre de Commandeur sur 13 concurrents — Il y a 65 officiers et 54 chevaliers.

QUEBEC, 27 (D. N. C.). — M. Wildas Hétu, cultivateur de Saint-Sulpice, comté de l'Assomption, a remporté le titre de Commandeur de l'Ordre du mérite agricole avec diplôme de très grand mérite exceptionnel au concours agricole de 1925, avec un total de 941.4 points. Il y avait treize concurrents à ce titre de Commandeur. La Commission des juges a donné le titre d'officier de l'Ordre du mérite agricole avec diplôme de très grand mérite à soixante-cinq cultivateurs dont les premiers sont: MM. Alph. Moquin, de Brossseau station, Laprairie, et D.-J. Stewart, de H.M. Châteauguay, qui ont conservé tous deux 933.4 points.

Il y a aussi cinquante-quatre chevaliers de l'Ordre du mérite agricole, avec diplôme de grand mérite. Les deux premiers sont MM. Pierre Forget, de Saint-Jovier, et Conrad Letourneau, de Saint-Constant. Laprairie, qui ont conservé tous deux 845 points. Il y sept diplômés ayant obtenu le diplôme du mérite agricole.

Trois promotions dans la police

Le comité exécutif nous communique, à la dernière heure, les changements suivants chez les hauts fonctionnaires de la police:

Le capitaine C.-A. Morin, du poste no 14, est promu inspecteur de la division est;

Le lieutenant Emile Bilodeau devient capitaine, en charge de l'escouade des motocyclistes attachée au poste no 1.

Le lieutenant O. Poirier est nommé capitaine en charge du poste no 32, montée Saint-Laurent.

Courte réunion du cabinet fédéral

OTTAWA, 27 (D. N. C.). — Le cabinet s'est réuni ce matin à onze heures pour étudier des affaires de routine. Le premier ministre n'était pas présent, car il continue d'étudier des problèmes actuels à sa maison d'été. Beaucoup de ministres sont absents.

OTTAWA, 27 (D. N. C.). — M. Charles Murphy, ministre des postes, a perdu presque définitivement son comté de Russell-Prescott. Un autre libéral, M. Goulet, se présentera. On ignore si M. Murphy se cherchera un autre siège ou s'il sera nommé sénateur.

Propos d'Ottawa

(Suite de la première page)

d'expérience et de talent. Les trois candidats mentionnés plus haut ne sont pas de ceux-là. Ils auraient tout à gagner à faire un autre stage. M. Lucien Cannon, pour sa part, est habile à influencer l'électeur et c'est un bon orateur de campagnes politiques. Il est batailleur. Autrement dans l'opposition, il s'est distingué par ses critiques beaucoup plus acerbes et piquantes que justes. Aujourd'hui, il se charge ordinairement de dire à l'adversaire en Chambre ce qu'un autre ne peut se résigner à lui dire; il flotte ainsi entre deux rives, entre le terrain des attaques licites et permises, et celui des attaques défendues. Il a un ton cassant. De toutes manières, c'est celui des choix paraissant le plus audacieux.

Il est difficile de départager M. Binfret et M. Archambault. Le premier est bien vu, mais il ne se garde pas assez du superficiel et du facile. C'est un orateur agréable et spirituel. Et le second n'est pas plus populaire qu'il faut auprès de ses collègues du parlement. Il leur paraît trop convaincu de sa supériorité, qu'il ne l'impose pas, et il est, disent-ils, trop vif à s'attribuer le mérite d'initiatives qu'il a empruntées à d'autres.

A supposer que M. Bureau et M. Bélard veuillent et puissent rester dans la politique, ce serait un avantage pour M. King, car de les garder, pour les remplacer avantageusement, seul peut-être le général Fiset et le général Fiset lui-même. On sait que le général Fiset fut un des pivots administratifs de notre participation à la guerre, et qu'en sa qualité de sous-ministre de la milice, il reçut des éloges des divers ministres du temps. Aussi, pour avoir été mêlé à tout cela, et pour toucher aujourd'hui une très grosse pension du gouvernement, en même temps que son indemnité de député, il a devant lui une carrière très difficile. Ses collègues en Chambre feront presque tout pour l'empêcher d'entrer dans le

ministère, c'est certain. Et, ministre, il donnerait à l'opposition la chance d'attaquer vigoureusement le cabinet dont il ferait partie. Les conservateurs dans le Québec pourraient aussi faire une meilleure campagne contre les libéraux si ceux-ci mettaient en vedette l'homme qui s'est occupé comme on sait la guerre et qui touche une pension de l'Etat. Mais, quant aux capacités, bien qu'on n'ait entendu M. Fiset en Chambre qu'une fois, nul ne pourrait remplacer plus avantageusement M. Bureau ou M. Bélard. Car c'est un homme d'expérience et de poigne.

Il y a enfin et surtout M. Rodolphe Lemieux. Mais il est difficile aujourd'hui d'expliquer la situation où il se trouve dans son parti. M. Lemieux n'est pas très populaire, et il le sait — dans la jeune députation libérale. Et puis depuis quelques années, il semble avoir perdu tout intérêt dans la politique active. Il est partagé, croit-on, entre diverses tendances. L'une serait de finir sa carrière comme président permanent de la Chambre des communes si la chose pouvait s'arranger. Mais l'entente paraît de plus en plus difficile. D'autre part, M. Lemieux aspire aussi à une retraite définitive. Comme beaucoup d'autres hommes publics avant lui, il trouverait donc de financer sa vie dans un coin en lisant de beaux livres et en écrivant ses mémoires. Néanmoins, certains journaux persistent à vouloir lui faire jouer un rôle de toute première grandeur. M. Lemieux pourrait redevenir ministre, s'il le voulait. Le voudra-t-il? C'est douteux.

Léo-Paul DESROSIERS

Les pertes françaises en Syrie

Paris, 27 (S.P.A.). — Le "Daily Mail" dit que les pertes françaises dans le Djebel-Druse s'élèveraient à 2,000. Le ministère de la guerre a déclaré qu'aucune modification n'était à apporter au chiffre de 800 qu'a communiqué le général Sarrail, nominativement. (Havas).

Un cadeau aux écoliers

La semaine prochaine Le Devoir distribuera gratuitement des couvertures de livres en papier fort à tous ses petits amis qui fréquentent les écoles.

Voyez le Devoir de samedi pour savoir comment vous procurer cette prime.

L'expropriation de l'avenue Mt-Royal

LES AUTORITES DÉCRETENT UNE NOUVELLE RÉPARTITION DES FRAIS ENTRE LES PROPRIÉTAIRES INTERÉSSES

La répartition des frais d'élargissement de l'avenue Mont-Royal, entre les rues Rivard et Henri-Julien, ne sera plus distribuée entre les propriétaires riverains depuis la rue Delandière à l'avenue du Parc, mais, bien plutôt de la manière suivante:

Côté sud de l'avenue Mont-Royal, entre tous les propriétaires établis de l'avenue Papineau à l'avenue du Parc;

Côté nord, entre les propriétaires situés entre l'avenue Papineau et la rue des Carrières (avenue Henri-Julien).

Cette expropriation a coûté \$57,837.60.

Le comité exécutif et le conseil ont approuvé ce changement à la suite de l'opinion émise par le contentieux municipal, donnée le 18 août 1925. En vertu d'une loi, adoptée en 1912, on a fait distinction la distinction qui existait auparavant entre les expropriations d'intérêt local et les expropriations d'intérêt général. Les premières s'appliquent sur toute la ville au moyen d'un règlement d'emprunt et d'une taxe spéciale grevant tous les immeubles de la ville; les autres re tombaient sur les propriétaires qui les réclamaient.

La loi, en faisant disparaitre cette distinction, a introduit dans la charte l'article 421, qui contient la disposition suivante:

"Sauf quant au paiement du coût et quant à la procédure, lorsque cette procédure est celle qui est indiquée aux articles 7581 et suivants, des statuts révisés de 1909, les dispositions ci-dessus s'appliquent à toutes les expropriations ou acquisitions déjà autorisées spécialement par la charte et ses amendements, mais non encore commencées, et elles ne s'appliquent qu'aux expropriations faites en vertu de l'article 452 de la charte, et ne devront pas être interprétées comme obligeant la cité à payer pour les expropriations créées par le paragraphe 9, du paragraphe k de la section 1, de la loi 1, George V, chapitre 48, un montant plus élevé que celui qui est fixé par cette dernière loi."

Me Guillaume Saint-Pierre, du contentieux municipal, en a conclu que la ville, n'ayant pas commencé l'expropriation en 1912, date de la loi, avait le droit de la faire en vertu des articles 421 et suivants de la charte, mais ne pouvait déterminer le coût pour ce qui a été fait en vertu de la loi 3, Édouard VII, 1903, chapitre 62, que de la façon déterminée par cette loi.

LA RUE ALLARD

Le conseil a approuvé une autre répartition d'expropriation, celle de la rue Allard, entre les rues Dorchester et Briand. Le coût de cette expropriation, au montant de \$2,577.60, sera payé entre les propriétaires riverains de la rue Allard et de la rue Beauséjour, dans toute leur étendue; la rue Allard est le prolongement de la rue Beauséjour.

Le nom de la rue Beauséjour sera changé en celui de la rue Allard, des que les travaux de prolongement seront terminés.

M. Sauvé dans les cantons de l'Est

Le chef de l'opposition provinciale portera la parole dimanche prochain, 30 août, à une grande assemblée politique qui aura lieu à Disraeli, comté de Wolfe et qui s'annonce comme devant réunir des milliers d'électeurs de toutes les parties de la région.

Parmi ceux qui accompagneront M. Sauvé, on mentionne: MM. Armand Gréneau, député de Sherbrooke; J. Allan Bray, député de la division Montréal-Saint-Henri; Dr P. V. Faucher, député de Québec-Comté; Hervé Roch, avocat et autres.

L'assemblée commencera à 2 h. (heure solaire).

Le pont Viau

Des contribuables d'Ahuntsic et des résidents de Laval-des-Rapides font des instances pour construire le nouveau pont Viau, au pied du boulevard Saint-Laurent, au lieu du chemin Lajeunesse. Le détour actuel depuis le boulevard jusqu'au pont allonge le trajet à Sainte-Rose d'un mille et quart.

La municipalité de Laval-des-Rapides est prête à céder le terrain nécessaire pour les approches du nouveau pont, vis-à-vis le boulevard Saint-Laurent. Le vieux pont actuel ne serait pas désaffecté.

Cette mine de nickel

Québec 27, (D.N.C.). — M. J. Dufresne, ingénieur au département des mines de la province, vient de partir pour l'Abitibi où on a rapporté récemment la découverte d'une mine de nickel. Nous avons annoncé il y a quelques semaines le département des Mines ne peut se prononcer sur la valeur de cette découverte avant d'avoir eu un rapport précis de son ingénieur. Ce rapport sera remis au département après le retour de M. Dufresne.

Nommé prélat domestique

Québec, 27 (D.N.C.). — On annonce ici que S. E. le cardinal Van Rossum a été nommé protecteur des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée Conception de Montréal. M. l'abbé Jacques Landry, du diocèse de la Fayette, en Louisiane, a été honoré du titre de prélat de la maison de Sa Sainteté.

De Québec à la Malbaie

LES EXCURSIONNISTES ONT PRIS LE DINER AU CHEMIN DES CAPS, CE MIDI. — LES LIBÉRAUX EN PROFITERONT POUR TENIR DEUX ASSEMBLÉES POLITIQUES

Québec, 27, (D.N.C.). — Un groupe important de ministres, députés, fonctionnaires civils et journalistes a quitté Québec ce matin à neuf heures en automobiles pour se rendre à la Malbaie pour inaugurer la nouvelle route que le département de la Voirie vient de terminer.

Le départ s'est effectué au parlement et les voyageurs sont arrivés vers midi au chemin des Caps où a eu lieu le dîner au campement du département de la Voirie. A cet endroit, M. P. Dufour, député de Charlevoix et les maires des paroisses environnantes sont venus se joindre aux excursionnistes et ont continué leur voyage vers la Malbaie, avec ces derniers.

Un second arrêt aura lieu à la Baie St-Paul où sera bénie le pont sur la rivière du Gouffre. C'est M. l'abbé J. Girard, curé de Baie St-Paul qui présidera la cérémonie religieuse. Celle-ci sera suivie d'une assemblée politique où les orateurs seront MM. Taschereau, Galipeault, Dufour, et autres. Les voyageurs comptent arriver à la Malbaie vers six heures et à huit heures une autre assemblée politique aura lieu à cet endroit.

Cette nouvelle route Québec-Malbaie est longue de 92 milles. Commencée en 1922 elle vient d'être terminée.

Parmi les membres de cette excursion on mentionne les MM. Taschereau, J.-L. Perron, Antonin Galipeault, Louis Létourneau, député de Québec-Est, le Dr Bruno Bordeleau, député de Champlain, Dr A.-V. Roy, député de Lévis, M. Elysée Thériault, député de l'Isle M. Édouard Hamel, député de Pontreuf, J.-J. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, le Dr Alfred Morisset, greffier du conseil exécutif, J.-C. Simard, sous-secrétaire de la Province, L.-A. Richard, sous-ministre de la colonisation, J.-A. Métauer, sous-ministre des travaux publics, Ivan Vallée, ingénieur en chef des travaux publics, Alex. Fraser, ingénieur en chef de la Voirie, J.-O. Lefebvre, ingénieur en chef de la Commission des eaux Courtois, Aguste Pion, président du club Automobile, J.-E. Renaud, secrétaire, Monseigneur Joubert, représentant le Mount-Royal Auto Club de Montréal. Un grand nombre de journalistes de Montréal et de Québec font aussi voyageur.

M. Caillaux est attendu à Paris

Paris, 27 (S.P.A.). — M. Caillaux sera de retour ici vers 6 h. 30, ce soir. Une réunion du conseil des ministres a été convoquée pour 9 heures ce soir et une autre aura lieu demain matin, à 10 heures.

Les ministres se sont réunis cet avant-midi, mais ils n'ont pas discuté la question financière. On n'a traité que d'affaires de routine et des campagnes militaires au Maroc et en Syrie.

L'entente anglo-française semble être appréciée ici. Les journaux modérés disent que M. Caillaux a fait un pas de plus vers le règlement de la question des dettes françaises. Certains disent même que c'est le plus grand succès de la carrière de M. Caillaux. Mais on admet en général que la restriction imposée par la Grande-Bretagne quant à la proportion des paiements que la France fera aux États-Unis et en Grande-Bretagne est un argument moral d'une grande importance pour M. Caillaux lorsqu'il négociera avec les Américains.

Un gros appareil radiographique

Québec, 27 (D.N.C.). — On vient d'installer à l'hôpital Saint-François d'Assise, à Québec, le plus gros appareil de radiographie et de radiothérapie qui soit au Canada, dit-on. Cet appareil, dont le Dr T. Robitaille est le propriétaire et qui sort des ateliers de la Corporation Canadienne Victor-Rayons X, a une puissance de 200,000 volts. Cet appareil sera bini prochainement par S. G. Mgr Roy, archevêque de Québec, actuellement à cet hôpital.

Mort accidentelle

Le coroner MacMahon a déclaré accidentelle la mort de Frédéric Monbourquette, matelot du *Lingon*, qui s'est noyé hier soir en tombant du navire.

Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Léon Laplante, tué à Bracebridge, Ontario, lorsque l'auto dans lequel il se trouvait est tombé dans la rivière.

Il a aussi déclaré accidentelle la mort de John Michael, qui s'est tué la semaine dernière en tombant sur le trottoir au coin des rues Saint-Laurent et Bernard.

Notre émission est recherchée

New-York, 27 (S.P.C.). — La concurrence pour l'achat de la prochaine émission d'obligations canadiennes est tellement serrée que plusieurs groupes financiers ont envoyé leurs représentants à Ottawa pour présenter leurs offres.

Le prince joue au polo

Buenos-Ayres, 27, (S.P.A.). — Le prince de Galles hier, a été l'invité d'honneur à l'ambassade chilienne. Le président de l'Alvar était l'un des trente invités.

Durant trois heures, dans l'après-midi, le prince a joué au polo au camp Hurlingham.

Acquittement de M. Monday

LE JURY DU CORONER REND UN VERDICT D'HOMICIDE EXCUSABLE — LE PERE DE LA PETITE PODMORE SE RUE SUR L'INCULPE ET LE ROSSE

Il y a eu toute une sensation, à midi, à la Cour du coroner, lorsque le jury a déclaré la mort d'Elsie Podmore due à un homicide excusable.

Le jury venait à peine de prononcer le verdict dans la Cour lorsque M. Podmore, père de la victime, debout en arrière d'Eugène Monday qui était assis à la table des avocats, a coté de son procureur, Me R.-L. Calder, s'est rue sur M. Monday à coups de poing dans la figure. M. Monday, qui est malade et souffre de faiblesse cardiaque, est presque tombé à la renverse. Les assistants sont intervenus pour maintenir Podmore qui se débattait comme un forcené.

Me R.-L. Calder a protesté contre cette sauvagerie agressive. Le coroner MacMahon a demandé à Podmore d'agir d'autre façon, et l'a fait arrêter, afin d'éviter tout autre scandale, à la demande de Me Calder.

Aucune plainte d'ailleurs ne sera portée contre Podmore, et l'arrestation n'a été faite que pour éviter la répétition d'aussi pénibles incidents.

L'accident qui a causé la mort de la petite Podmore est arrivé au coin des rues Bennett et Sainte-Catherine, l'auto de Malcom Matheson, d'Ohio, descendant la rue Bennett tandis que M. Monday suivait un tram de la rue Sainte-Catherine. Le tram a ralenti un peu, de la rue Bennett, bien qu'il n'y eût pas d'arrêt, puis a repris sa course. Monday, croyant que le tram repartait et concluant que le chemin était libre est reparti. A ce moment l'auto de Matheson est arrivée et a passé devant le tram. Les deux autos ont culbuté sous la violence du choc et l'une d'elles, on n'a pu établir laquelle, a frappé la jeune Podmore.

Le coroner dans la revue de la cause a déclaré que Matheson et Monday étaient également responsables de l'accident, si le jury arrivait à la conclusion de négligence.

Le jury a délibéré quelques minutes et a rendu un verdict d'homicide excusable.

FAITS DIVERS

Le juge Lacroix a condamné Emile Brousseau et Emilien Ethier, coupables d'avoir cambriolé la maison de rapport située au no 4708, avenue Westmount, le 4 août dernier et d'y avoir volé des objets pour \$2,000, à deux ans de prison.

Il a condamné Eugène Marin, coupable de cambriolage, à l'hôpital St-Joseph, rue Cathédrale, à 3 mois de prison aux travaux forcés.

Il a condamné E. Campeau, coupable d'avoir volé une sacoche contenant \$50, propriété de Mme Hector Nadeau, à six mois de prison aux travaux forcés. Abdallah, Aza, coupable d'avoir obtenu \$255 de marchandises de C. E. Currie and Company, 195, est, rue Notre-Dame, sera sentencié le 11 septembre.

Charles Marat, Andreico Salvatore et Louis Chavaro se sont avoués coupables d'avoir détourné \$50. Côté d'une somme de \$61 dans une maison de la rue Sanguinet. Ils seront sentenciés le 11 septembre.

Donat Lebeuf, de Hull, coupable d'avoir volé une paire de bas de \$1 a attrapé un mois de prison.

Antonio Lamache, coupable d'avoir volé 5 livres de fromage dans une épicerie, a attrapé 15 jours de prison.

Deux gamins ont été arrêtés à Mc-Masterville, hier, par la police provinciale pour avoir cambriolé le magasin de Mme J. Provost et y avoir volé \$200. Un Indien les a surpris hier et leur a tiré une charge de plomb dans les jambes.

J. DeFrancisco, 2960, rue Clarke, a été arrêté pour piquetage et intimidation contre un des briseurs de grèves qui travaille à la J.W. Peck Company. Il a été relâché sous cautionnement de \$50.

Charles Williams, 1159, rue Bordeaux, a été attaqué, ce matin de bonne heure au coin du pare La Fontaine et de la rue Papineau et détourné de \$3 et d'une montre. Les deux assaillants ont pris la fuite, une fois le coup fait.

Obsèques de

M. Bailly-Blanchard

Les funérailles de M. Arthur Bailly-Blanchard, représentant du gouvernement américain à Haiti, ont eu lieu ce matin à la Basilique. M. le chanoine Adélard Harbord a chanté le service; il était assisté du chanoine Binette et de l'abbé Papineau. A l'orgue on a exécuté la messe de Pérozi.

Noyés dans la rivière Saint-François

Les Trois-Rivières, 27, (D.N.C.). Hormisdas Crevier, 40 ans, St-Bonaventure, comté de Yamaska et Alphonse Hamel, 36 ans, de St-Elphège, comté de Yamaska, se sont noyés hier matin, dans cinq ou six pieds d'eau, à la traversée de la rivière Saint-François, chez M. Arsène Biron, à St-Elphège, quand leur voiture descendant la côte au galop, enfila dans le bac et, incapable d'arrêter, alla plonger dans la rivière.

L'Anglo-Canadian Pulp commence ses travaux à Limoilou

Cette compagnie fait actuellement ses sondages — La construction de l'usine commencera probablement le printemps prochain.

Québec, 27 (D.N.C.). — La compagnie Anglo-Canadian Pulp and Paper Co., Ltd, qui est obligée, par son contrat avec le gouvernement provincial, de construire une usine dans un rayon de huit milles autour de Québec pour exploiter les concessions forestières accordées sur la rivière Manicouagan et a décidé d'établir ce moulin à Limoilou vient de commencer les travaux préliminaires.

Ces travaux consistent à faire les sondages nécessaires aux endroits où seront placées plus tard les fondations de l'usine. Depuis deux jours des ouvriers de la compagnie ont commencé, près du pont Dorchester, du côté de Limoilou, sur les lots de grève, à faire ces travaux de sondages.

Ces travaux s'effectuent d'ici quelques semaines afin de permettre aux ingénieurs de la compagnie, d'obtenir des données précises sur la composition du terrain et de fournir aux soumissionnaires des informations complètes. Le notaire C.-E. Taschereau a déclaré ce matin, à notre représentant que les plans de surface sont actuellement en préparation et que les plans généraux seront probablement prêts au mois de décembre. Les soumissions pour l'examen de ces travaux considérables seraient demandés dans les premiers jours de janvier et les entrepreneurs devraient être prêts à commencer l'exécution des travaux dès le printemps prochain.

Neuf zouaves décorés par le Pape

QUEBEC, 27 (D. N. C.). — Sa Sainteté Pie XI vient d'accorder la médaille *bene merenti* aux officiers suivants et zouaves pontificaux: lieutenant-colonel M.-S. Benoit, capitaine adj. L.-A. Lefebvre, commandeur Geo. Francoeur, commandeur Jos. Durocher, commandeur T. Bleau, capitaine L.-V. Chartier, majors J.-G. Lafontaine, O. Lord, aujourd'hui décedé, capitaine A.-J. Tremblay. La remise des décorations aura lieu le 1er septembre par S. G. Mgr Langlois.

M. CARON AUX TROIS-RIVIERES

LE MINISTRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE VISITE L'EXPOSITION REGIONALE — L'AGRICULTURE EST LE MOINS AFFECTÉ PAR LA CRISE ACTUELLE, DIT-IL DANS SON DISCOURS PRONONCE AU BANQUET

Les Trois-Rivières, 27 — Le Pacifique Canadien qui attache une importance de plus en plus grande à notre ville a envoyé pour la première fois une délégation visiter notre exposition. Elle était composée de MM. R. E. Larmour, représentant le département des transports des marchandises, G. G. Oumney, représentant le département de l'exposition, E.-J. Hébert, agent général du Service des Voyageurs, R. G. Amyot, agent de district du service des voyageurs, J.-E. Savage et J. Uren, tous deux représentant le département des opérations. Ils étaient accompagnés de son Honneur le maire Bettez, du Dr J.-H. Vigneau, gérant de l'exposition, du greffier de la ville, M. Arthur Béliveau et de M. Jean Bertrand, agent local du Pacifique Canadien.

De bonne heure hier après-midi, les délégués ont visité le palais de l'industrie.

M. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture, a été l'hôte d'honneur de la ville à un banquet offert en son honneur, hier après-midi par la commission de l'exposition sous la présidence du maire Bettez.

Nous devons éviter de décourager la classe agricole. La pousser par nos critiques à quitter la terre, c'est faire une œuvre antinationale. Quoi qu'on en dise et quelque grave que soit la crise, je n'hésite pas à déclarer que l'agriculture est encore ce que nous avons de plus solide au pays. Même en tenant compte que votre ville connaît une période de prospérité industrielle, je ne crains pas de dire qu'il existe dans votre population ouvrière plus de misère que vous ne pourriez en trouver chez n'importe quel groupe de cultivateurs de notre province, a déclaré M. Caron dans son discours.

Venu en auto de Québec, hier avant midi, le Ministère de l'Agriculture a été reçu par le maire Bettez, les membres du conseil municipal, le Dr J. H. Vigneau, gérant de la Commission d'exposition et a fait une rapide visite des exhibits, s'arrêtant plus particulièrement à ceux de l'industrie laitière, de l'exposition du bétail et de l'exposition avicole. Il a félicité les éleveurs des progrès réalisés au cours de la dernière année.

On remarquait aux côtés du maire Bettez, outre M. J.-E. Caron, M. le chanoine Frs Boulay, curé de la cathédrale et délégué de sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, le Dr L. P. Normand, le Révérend G. H. A. Murray, pasteur anglican, M. Arthur Desautels, L.-P. Mercier, Eugène Desautels, J.-A. Vallancourt, président de la Banque Canadienne Nationale, Montréal, Ernest Guimont, secrétaire général de la Banque Canadienne Nationale, Montréal, Dr J.-A. Dufresne, maire de Shawinigan, Dr E. Guilbert, maire de Grand'Mère, Donat Paquin, maire du Cap de la Madeleine, J.-W. Gagnon, maire de Louiseville, etc.

M. Fromageot respectera la France

Paris, 27, (S.P.A.). — La France se tient prête à participer aux négociations avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la Belgique au sujet de la sécurité des frontières. Elle sera représentée par M. Fromageot, juriste renommé, si une conférence est tenue.

Victoire française

Fez, 27, (S.P.A.). — Les troupes françaises qui opèrent contre la tribu des Branes, ont capturé son principal objectif, la chaîne des montagnes Dejel Anesef. Elles ont occupé leurs anciennes positions de Dahar, l'ennemi a reculé en déroute.

Le corps d'aviation a joué un rôle important ainsi que les chars d'assaut.

UNE RUE SERA FERMÉE BIENTOT

LA CIE SHAWINIGAN WATER & POWER FAIT UNE DEMANDE AU SUJET DE LA RUE CHARLEMAGNE

La compagnie Shawinigan Water and Power a l'intention d'ériger une nouvelle usine adjacente à celle qu'elle possède déjà sur Charlemagne, près de la rue Rouen. Dans ce but, elle a soumis au conseil municipal le projet de fermer une partie de la rue Charlemagne en face de ses propriétés, afin de prévenir les dangers d'électrocution.

Comme le conseil ne peut autoriser la fermeture d'une rue sans l'autorisation de la législature provinciale, la compagnie a consenti à modifier son projet comme suit:

Installer neuf câbles au-dessus de la rue Charlemagne;

Ériger quatre colonnes en acier sur la ligne du trottoir en face de ses usines, sur le côté est de la rue Charlemagne;

Percevoir un tunnel de huit pieds par cinq, immédiatement au-dessus de la surface de la rue Charlemagne;

Détourner vers la rue Jeanne-d'Arc l'égout actuel de la rue Charlemagne, par les lots no 17-147 et 17-148.

Le comité exécutif a recommandé ces cinq demandes de la compagnie, mais l'échevin Oscar Lalonde, représentant du quartier Maisonneuve, a prié le conseil municipal de retarder l'étude de la question à la prochaine séance.

Le projet de la compagnie, quant à la fermeture de la rue Charlemagne, sera soumis à la prochaine session de la législature provinciale. Il comporte l'acquisition d'une partie de la rue Charlemagne sur une longueur de 325 pieds; mais en retour la compagnie offre à la ville une lisière de terrain de 50 pieds de largeur pour relier la rue Charlemagne à la rue Jeanne-d'Arc. Et c'est sur cette lisière que l'égout sera dévié.

Injonction maintenue

Le juge Panneton a maintenu ce matin jusqu'à l'audition de la cause, un bref d'injonction interlocutoire demandé par Andrew Smith Wilson pour empêcher

Les prochaines croisières

LES LIGNES CUNARD ET ANCHOR METTENT DOUZE NAVIRES EN SERVICE POUR DES VOYAGES DE LUXE, L'HIVER PROCHAIN — LES ITINÉRAIRES

Les lignes Cunard et Anchor mettront en service pour les croisières de l'hiver prochain, douze navires d'un tonnage de plus de 190,000 tonnes.

La première de ces croisières sera entreprise par le nouveau paquebot de la ligne Cunard, qui doit quitter New-York le 10 octobre. Ce paquebot fera une longue croisière autour du monde, faisant escale aux ports d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Orient.

Cinq croisières partiront en janvier, dont trois pour la Méditerranée et deux autour du monde. Le *Scythia* quittera New-York le 26 janvier, le *Samaria*, le 28 janvier, le *Transylvania*, le 30 janvier, tous trois pour la Méditerranée; le 14 janvier, le *Franconia* et le 19 janvier, le *Lacania* partiront de New-York pour une croisière autour du monde.

Le *Corinthia* fera une croisière sur la Méditerranée; il partira de New-York le 3 avril et reviendra le 7 mai. Le *Caledonia* fera deux croisières, l'une dans l'Amérique du Sud et l'autre aux Indes. Le *Mauretania* fera aussi une croisière en Méditerranée et se rendra jusqu'en Egypte.

L'*Ascania*, à l'occasion des fêtes de Noël, partira d'Halifax le 14 décembre pour l'Angleterre.

COMPARAISON DES ARRIVAGES

Les rapports de la commission du port montrent qu'il est entré, cette année, bien plus de navires que l'an dernier. Jusqu'à date, la comparaison, pour chaque semaine, a accusé une augmentation sur la semaine correspondante de l'année dernière.

Jusqu'au 22 août, il y a une augmentation de 118 navires, d'un tonnage de 262,228 tonnes, sur la période correspondante de l'année dernière. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux transatlantiques et aux navires qui circulent dans le bas du Saint-Laurent. En effet, 696 de ces navires, d'un tonnage de 2,280,051 tonnes, sont entrés dans notre port cette année, tandis que 378 navires, d'un tonnage de 2,017,823 tonnes, sont entrés dans notre port en 1924.

A BORD DU ZEELAND

Le paquebot *Zeeland*, de la ligne Red Star, qui appareille aujourd'hui à New-York, en partant pour Plymouth, Cherbourg et Anvers, aura à bord un groupe de dix-huit *Pères Blancs*.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

Le *Montclair*, de la flotte du Pacifique Canadien, doit arriver à Québec, demain soir, à six heures, venant de Liverpool.

L'*Empress of Scotland*, de la flotte du Pacifique Canadien, doit arriver à Québec, samedi matin, à 7 heures, venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg.

Le *Montclair*, du Pacifique Canadien, doit arriver à Québec, dimanche matin, à 10 heures, venant de Glasgow, Liverpool et Cherbourg.

L'*Alania*, de la ligne Cunard, doit arriver à Québec, samedi matin, à 10 heures, venant de Liverpool, Southampton et Cherbourg.

Le *Saturnia*, de la ligne Anchor, doit arriver à Québec, samedi après-midi, à 10 heures, venant de Liverpool, Southampton et Cherbourg.

Le *Canada*, de la ligne White Star-Dominion, doit arriver à Québec, samedi matin, à 10 heures, venant de Liverpool, Southampton et Cherbourg.

L'*Andania*, de la ligne Cunard, doit arriver à Halifax aujourd'hui, venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg, en route pour New-York.

L'*Empress of France*, de la flotte du Pacifique Canadien, est arrivé hier à Southampton, venant de Montréal.

Le *Melita*, du Pacifique Canadien, a appareillé hier matin à Anvers pour Montréal.

Le *Minnedosa*, du Pacifique Canadien, a appareillé hier matin, à Montréal, pour Cherbourg, Southampton et Anvers.

Le *De Grasse*, de la Cie Générale Transatlantique, doit arriver à New-York ce matin, venant du Havre.

Le *Mauretania*, de la ligne Cunard, doit arriver à New-York ce matin, venant de Southampton.

Le *Montclair*, du Pacifique Canadien, quittera notre port demain matin pour Liverpool.

Le *Marburn*, du Pacifique Canadien, a appareillé ce matin, à Belfast et à Glasgow.

La Mère

Marie de la Charité et les Soeurs Dominicaines de Québec

Beau volume de 300 pages avec deux photographies hors-texte,

par le R. P. Ths Couët.

En vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR,

au prix de \$1.00 franco.

AU CONGRES DU BARREAU

M. WICKERSHAM FAIT UN PLAIDOYER EN FAVEUR D'UN TRIBUNAL INTERNATIONAL

Winnipeg, 27, (S.P.C.) — Sir James Aikins a souhaité hier la bienvenue aux délégués du Barreau canadien. Il a déclaré qu'il faut plus que jamais nettoyer la profession légale des avocats peu scrupuleux, par une discipline sévère, la suspension et le rejet sans retour des êtres louches.

M. George Wickersham, représentant de l'Association du Barreau américain, a fait un plaidoyer pour l'établissement d'un tribunal international. L'idée rencontre de l'hostilité, de l'indifférence ou du scepticisme dans nombre de milieux et l'on se prévaut surtout du fait que pareil tribunal n'aurait pas de sanction pour faire respecter ses décisions. On oublie qu'il reste le sentiment de haute civilisation. Il faut tendre à l'imposer de plus en plus et à en faire une force morale qui, dans l'avenir, prendra une puissance de plus en plus grande pour le plus grand bien de l'humanité.

Le comité sur la loi internationale a fait son rapport. On y lit qu'il est impossible de supprimer les chances de survie de la Ligue des Nations, mais que l'entrée de l'Allemagne et celle des Etats-Unis donneraient de grands espoirs pour que l'institution prenne un caractère permanent.

UNE EXPEDITION INTERESSANTE

LE MAJOR BURNWASH ENTREPREND UNE TOURNÉE D'ENQUETE A TRAVERS LES ILES MERIDIONALES DE NOTRE ARCHIPEL ARCTIQUE.

Ottawa, 26 — Le Canada, exerçant une juridiction sur l'archipel Arctique, s'efforce d'améliorer les conditions d'existence des Esquimaux qui habitent ces régions lointaines. Les patrouilles de gendarmerie que le gouvernement y envoie administrent la justice et font des enquêtes sur les conditions qui règnent dans ces vastes étendues. Toutes les mesures sont prises par l'administration pour conserver la faune de cette partie du Canada et les règlements sont assez sévères pour empêcher les trappeurs et les traiteurs de race blanche de décimer les animaux à fourrure.

Conformément à cette politique, le major L.T. Burwash, ingénieur, explorateur du Service du Nord-Ouest, ministre de l'Intérieur, a commencé son expédition à travers les îles méridionales de notre archipel Arctique, depuis le delta du Mackenzie jusqu'à la baie d'Hudson. Il fera dans ces régions un séjour de deux années, vivant parmi les indigènes et étudiant leurs conditions d'existence.

Le major Burwash a quitté Ottawa le 2 juillet pour Fort Smith, Territoires du Nord-Ouest, d'où il se rendra par bateau à vapeur jusqu'à l'embouchure du Mackenzie. A partir d'Aklavik il se dirigera vers l'est en suivant le littoral, visitant les divers groupements, exécutant des levés et réunissant des données. Le major Burwash compte hiverner sur l'île King William, où se trouve une bande nombreuse d'Esquimaux, et continuer son voyage l'an prochain le long des côtes pour aboutir à la baie Repulse, à l'extrémité nord de la baie d'Hudson, ou bien à travers le continent pour atteindre les baies Wager et Chesterfield.

Au cours de son voyage le major Burwash effectuera de nombreuses investigations scientifiques et économiques et fera une étude de la faune et de autres ressources naturelles terrestres et marines du littoral arctique; il entreprendra également le recensement des Esquimaux sur son parcours. Il fera pour le Service Topographique des observations sur la déclinaison magnétique et l'on espère qu'il obtiendra quantité d'autres renseignements précieux.

Le major Burwash voyagea seul, s'adressant pour l'aide dont il aura besoin aux indigènes des différents tribus qu'il visitera. Les autorités sont d'opinion qu'il est préférable de charger un seul homme de cette expédition, car il serait plus difficile à un personnel nombreux de se transporter à travers cette région lointaine.

Le major Burwash voyagea seul, s'adressant pour l'aide dont il aura besoin aux indigènes des différents tribus qu'il visitera. Les autorités sont d'opinion qu'il est préférable de charger un seul homme de cette expédition, car il serait plus difficile à un personnel nombreux de se transporter à travers cette région lointaine.

L'exposition de St-Casimir

LES APICULTEURS DU COMTE DE PORTNEUF ELABORENT UN BEAU PROGRAMME POUR LES 17 ET 18 SEPTEMBRE

St-Casimir de Portneuf, 26. — L'exposition régionale apicole du comté de Portneuf aura lieu à St-Casimir les 17 et 18 septembre prochain. Elle coïncidera avec l'exposition de la Société d'agriculture du comté, et donnera lieu à d'intéressantes manifestations patriotiques. L'exposition durera deux jours. La première journée sera à proprement parler la "Journée de l'abeille".

Le programme de la "Journée de l'abeille" est le suivant:

7 heures: messe d'actions de grâces. — Allocation.

8 heures: entrée sur les terrains. — Ouverture.

10 heures: jugement des produits. — Adjudication des prix.

12 heures 30, dîner.

2 heures, visite à la "Villa des abeilles", démonstrations. — Photographie.

4 heures, réunion officielle. — Discours.

6 heures, banquet public en l'honneur des exposants.

8 heures 30: vues animées. — Programme spécial de fanfare. Illumination générale.

AUX MERES DANS L'ATTENTE

Lettre de Mme. Ayars disant comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée

Spring Valley, Sask. — "J'ai pris le Composé Végétal avant mon dernier accouchement, car je me sentais si mal que je ne dormais pas la nuit, avec douleurs dans le dos et les hanches, et le jour, je pouvais à peine faire mon ouvrage. Je n'ai jamais accouché aussi facilement, et c'est mon sixième bébé. J'ai lu quelque chose au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans le "Farmer's Telegram", et j'ai écrit pour avoir un de vos livres. Nous n'avons pas de pharmacie ici, mais j'ai vu votre remède annoncé dans le catalogue de T. Eaton. Je suis l'épouse d'un agriculteur, donc j'ai à faire les travaux appropriés. Mon bébé est une jolie fillette en santé qui, à sa naissance, pesait 9 livres. Je me porte bien, après avoir préparé un grand jardin depuis sa naissance. (Elle est aussi bonne que celle peut l'être). Votre remède est le meilleur pour les femmes, j'en ai parlé et même écrit à mes amies." — Mme Annie E. Ayars, Spring Valley, Saskatchewan.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est excellent pour les mères dans l'attente, elles devraient en prendre durant toute la période. Il fortifie et tonifie le système en général, afin de le faire répondre aux desseins de la nature sur tous rapports. Tous les pharmaciens vendent ce remède fiable. Essayez-le.

PACIFIQUE CANADIEN EXPOSITIONS

OTTAWA Du 22 au 29 août

SHERBROOKE Du 29 août au 5 septembre

TORONTO Du 29 août au 12 septembre

QUEBEC Du 5 au 12 septembre

BILLETS SPECIAUX A PRIX REDUITS SERVICE DE TRAINS COMMUNE

Pour renseignements au sujet des réductions de prix, s'adresser aux bureaux des billets: 143, rue Saint-Jacques, Tel. 421. Aux gares Windsor, Place Viger, Mile-End, Westmount et Montréal-Ouest.

Faites voir l'EUROPE à Vos Enfants

Que vos liens de famille ne vous privent pas d'un voyage en Europe. Emmenez vos enfants... ce voyage profitera tellement à leur instruction.

Visitez cette année la belle France et aussi l'Exposition de Londres.

Le directeur de notre Service de langue française s'empresse d'aller vous donner tous les renseignements utiles, vous aider à dresser votre itinéraire et vous assurer tout le confort et les commodités qui ont fait la renommée de nos paquebots.

Tous renseignements, prix de passage et dates de départ sur demande.

211, rue McGill, Montréal

ou chez les agents locaux.

WHITE STAR DOMINION LINE

La grande rafle de Don-Bosco Tirage Bientôt

M. l'abbé G. Philippon fait savoir que cette rafle des plus extraordinaires, commencée il y a un an, se terminera sous peu par le tirage des cinq prix promis.

Nombre de personnes ont reçu des billets de rafle par la poste. Si elles veulent avoir la chance de gagner des prix, elles doivent payer aussitôt ces billets et en retourner les talons signés et adressés lisiblement. On peut se procurer de nouveaux billets de rafle à l'adresse suivante:

L'abbé G. Philippon, directeur, Refuge Don-Bosco, Casier 134, Québec.

le", et par conséquent, la plus importante tant pour les visiteurs que pour les exposants.

Voici le programme détaillé de la "Journée apicole" du 17 septembre:

7 heures: messe d'actions de grâces. — Allocation.

8 heures: entrée sur les terrains. — Ouverture.

10 heures: jugement des produits. — Adjudication des prix.

12 heures 30, dîner.

2 heures, visite à la "Villa des abeilles", démonstrations. — Photographie.

4 heures, réunion officielle. — Discours.

6 heures, banquet public en l'honneur des exposants.

8 heures 30: vues animées. — Programme spécial de fanfare. Illumination générale.

L'exposition sera tenue sous le patronage de M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, et sous la présidence d'honneur de M. Cyrille Vailancourt, chef du service de l'apiculture de la province de Québec.

Les finances italiennes

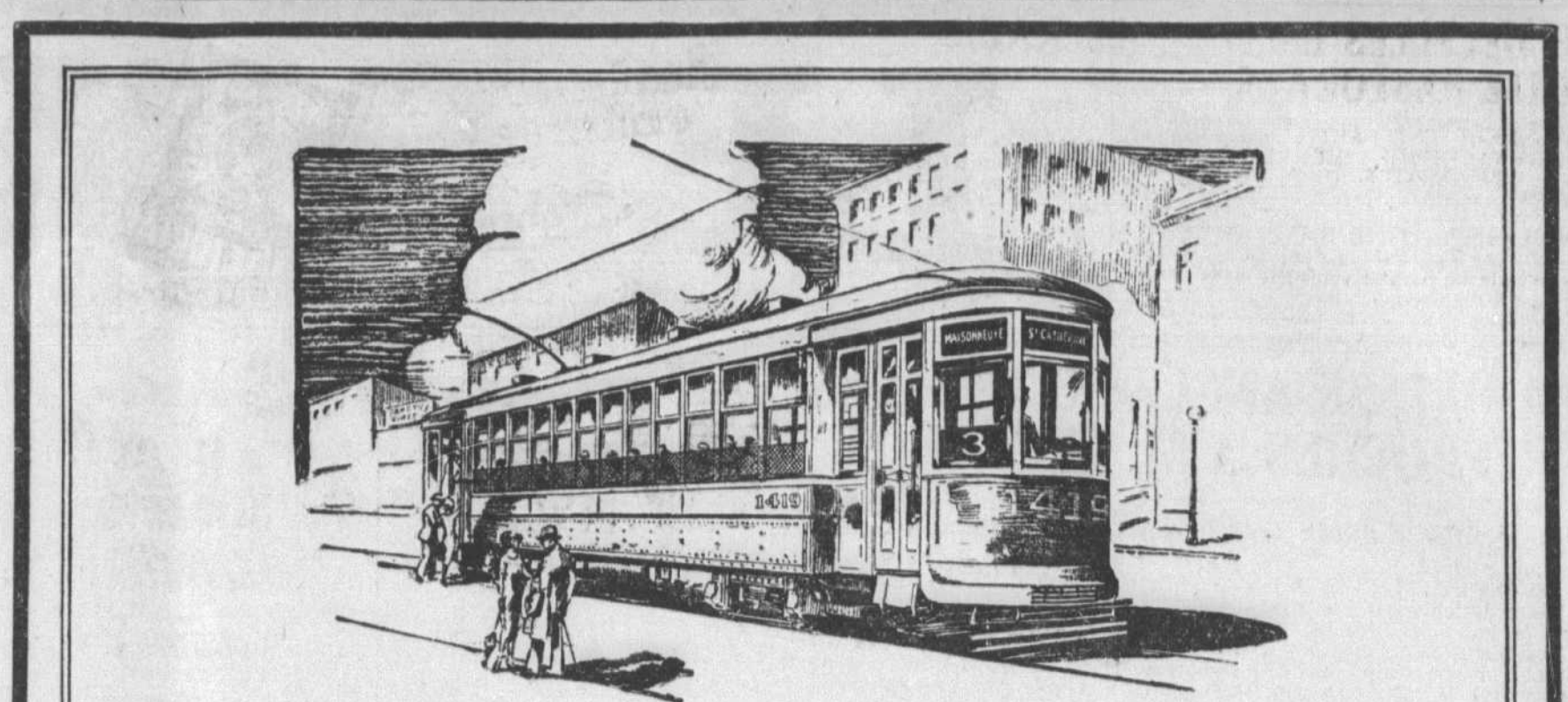
Rome, 27. — La situation économique de l'Italie est actuellement meilleure qu'elle ne l'a encore été

depuis la guerre. Les premiers relevés du ministre des finances pour l'exercice fiscal 1924-25, terminée le 30 juin dernier, indiquent un excédent de 209 millions de lires des recettes de revenus sur les dépenses.

Le revenu total est de 1,564 millions de lires, c'est-à-dire plus que ce que l'on prévoyait. Cela se compare à un budget déficitaire par 418 millions de lires l'année précédente et à un budget non bouclé pendant toute une série d'exercices depuis 1911-12. L'ambassadeur italien, M.

Giacomo de Martino, doit reprendre bientôt les négociations avec les Etats-Unis au sujet de la dette. Il doit représenter à l'*American Debt Funding Commission* que l'Italie est disposée à payer jusqu'à l'extrême limite de sa capacité mais que sa capacité doit être jugée exactement en tenant bien compte des conditions économiques et financières du pays, dans le présent et dans l'avenir.

La dette étrangère de l'Italie, d'après les derniers chiffres publiés,



Voyager en Tramway offre certaines commodités très définies

Service de Motor Coach

La Compagnie des Tramways opère maintenant un service de Motor Coach sur la rue Sherbrooke à intervalles de quinze minutes. Le nombre de voitures sera augmenté à mesure que la demande l'exigera.

Le voyageur qui, le matin, prend le train et se plonge dans son journal, évite bien des ennuis. Il n'a pas à acheter de l'huile et de l'essence pour son auto. Il ne se préoccupe pas du coût des réparations. Il n'a pas à se procurer un garage. Il n'a pas le souci des accidents qu'il pourrait subir lui-même ou de sa responsabilité envers autrui.

Il n'a pas besoin d'avoir des assurances-automobile. Il ne paie pas d'impôt sur un auto. Il n'a ni à prendre le volant lui-même ni à payer un chauffeur. Il n'a pas l'ennui de trouver une place au bord du trottoir.

Voyager en tramway n'est pas seulement une économie et un repos. Le voyageur sait aussi que les tramways le conduisent toujours là où il veut aller et le ramènent chez lui quand et comme il le désire.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" — disait Lafontaine

Architecte Evolutions, feux, etc. Bêlair 6423 Raphaël Boilard A.A.P.Q., R.A.C., A.A.A. ARCHITECTE 4303 ST-DENIS, (ancien no 1020), MONTREAL	Dentiste Bureau: 466, rue Atwater, angle Notre-Dame Dr R. Laporte Spécialité: EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES Téléphone: Westmount 6994	Médecin-Vétérinaire Tél. Lancaster 4894 Jour et nuit Dr J.-H. Villeneuve Chevalier du mérite agricole de France Professeur à l'école vétérinaire. 200, RUE DORCHESTER OUEST, MONTREAL
Avocats Archambault & Marcotte 30, ST-JACQUES, MONTREAL Joseph Archambault, C.R., M.P. Emile Marcotte Avocat de la Couronne. L. L. B.	Dentiste Dr Ad. L'Archevêque 468, PARC LAFONTAINE Tél. Bêlair 1301 Angle Christophe Colomb	Notaire Tél. Bêlair 2143 Chs Archambault, c.c.s Heures de bureau: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir 755 MONT-ROYAL EST
Avocat Aldéric Blain, L.L.L. Rés. 4548, 7ème av. St-Denis Rés. 4548, 7ème av. St-Denis Tél. Calumet 979-W. Tél. Calumet 2589-J BLAIN & FAUTEUX AVOCATS Immeuble Duluth, chambre 21, Main 3228 88 cours, rue Notre-Dame, Montréal	Dentiste Tél. Amherst 6620 Dr Robert Trudel, d. d. s. CHIRURGIEN-DENTISTE Extractions sans douleur — Procédés modernes 2026 MONT-ROYAL EST. — MONTREAL	Notaire L.-D. Clément 30, rue St-Jacques Tél. Main 8558 Rés. Westmount 1190-J
Avocat Tél. Bureau: Main 5559 Domicile: Est 0983 Eugène Simard B.A., L.L.L. IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 92, NOTRE-DAME EST, Montréal	Dentiste En face du théâtre St-Denis. Dr Julien Piché DENTISTE 1895 RUE SAINT-DENIS, — MONTREAL Tél. Est 6167.	Notaire Téléphone: Main 3226 Horace Lippé Placements d'argent — Règlements de successions — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTREAL
Avocats Vanier & Vanier Anatole Vanier Guy Vanier Tél. Bayre 2841 97 SAINT-JACQUES	Dentiste Téléphone: Bureau, Est 6789; Rés. Walnut 3424 Heures de bureau: 9 a.m. à 5 p.m. Docteur Antoine V. Decarie CHIRURGIEN-DENTISTE Ex-interne de l'Institut Foray, BOSTON Extraction sans douleur — Méthodes modernes 713, rue Sainte-Catherine Est, près Visitation	Optométriste Hrs de bureau: 9 à 6 Salon d'Optique St-Germain Ajustement de lunettes et pièces 2097, RUE SAINT-DENIS. Ancien numéro 153 Tél. Est 3798 Près rue Sherbrooke
Avocat Main 0999-0991 En face du Palais de Justice René Théberge IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 92 NOTRE-DAME EST, suite 51, MONTREAL	Dentiste Tél. Clairval 6612w. Dr Wilfrid Bourgie DENTISTE 1458 STE-CATHERINE EST. MONTREAL Coin Frontenac.	Professeur 289, rue ONTARIO E. LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et Laval Officier d'Académie — Auteur Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie
Dentiste Bureau: Upt. 6592 Tél. Rés. West 6173 Dr J.-E. Chalifoux Extraction sans douleur — Méthodes modernes 149, RUE VINET Angle SAINT-JACQUES	Huissier Théo. Guy Grothé Résidence: 1722 Wolfe Tél. Est 9814-J Huissier de la Cour Supérieure Bureau: 15, ST-JACQUES, Chambre 11 Tél. Harbour 1353 Montréal	Professeur Tél. Lancaster 1343 Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C.I.E. Droit, Médecine, Pharmacie, Art dentaire Cours classiques, commerciaux, leçons privées 1452, RUE SAINT-DENIS Près Ecole Polytechnique Montréal
Dentiste Téléphone Est 5508M Dr Ernest Laporte 1725 ST-DENIS Extraction des nerfs dentaires en 5 à 10 minutes absolument sans douleur. Ex-assistant et possesseur des procédés du Dr J.-N. Paul Fournier, de St-Hyacinthe.	Médecin Téléphone Plateau 6347 Dr J.-M.-E. Prevost des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée 34 HUTCHISON MONTREAL	Professeur Tél. Est 7676 J.-A.-D. Lavigne S. O. B. Cours préparatoire aux examens supérieurs: sténographie, comptabilité, clavographie, bureau commercial. 2093 RUE SAINT-DENIS, Près rue Sherbrooke, Montréal
Dentiste Téléphone Est 9238 Dr A. Heynemand 1569 rue Saint-Denis près Demontigny — Montréal.	Médecin Consultation: de 12 à 8 p.m. Dr J.-M.-A. Valois Spécialités: Voies urinaires — Electrothérapie Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS	Calculateur Il n'y a plus de raison pour que le "maître à danser" de Figaro prenne la place du "calculateur". Grâce à notre BOTTIN on sait maintenant où trouver les gens compétents.

COUPON No 77

Le Monoplan du Devoir

Ce coupon et deux autres numérotés consécutivement donnent droit à un MONOPLAN sur versement de 75 sous au bureau du DEVOIR, 336 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Ajouter 15 sous pour recevoir le Monoplan par la poste. L'expédition est faite aux risques du destinataire.

se chiffre à 23,056 millions de lires-année. En juin 1925, cependant, l'Italie s'est fait consentir un crédit de \$50,000,000 par la maison J. P. Morgan & Co.

Le total de la dette publique italienne, dette intérieure et dette à l'étranger, est de 198,447 millions de lires, soit environ \$38,300 millions, la conversion étant faite avec le change au pair. A cette somme cependant il faut encore ajouter les intérêts accrus et non payés et telle partie de l'emprunt Morgan qui aura été employée.

MGR DECELLES EN VISITE PASTORALE

SA GRANDEUR EST PARTIE DE SAINT-HYACINTHE, MERCREDI — L'ITINÉRAIRE QU'ELLE SUIVRA

Saint-Hyacinthe, 27 (D.N.C.) — Sa Grandeur Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, a quitté sa ville épiscopale mercredi, pour commencer sa visite pastorale. Il se rend d'abord à Saint-Damase, sa paroisse natale. Voici l'itinéraire complet de la visite: St-Damase, du 27 au 28 août; St-Pierre-de-Sorel, 28, 29, 30; Notre-Dame-de-Sorel, 30, 31, 1er septembre; St-Joseph-de-Sorel, 1, 2 et 3 sept.; Ste-Anne-de-Sorel, 3, 4, 5; St-Robert, 5, 6 et 7; Ste-Victoire, 7, 8 et 9; St-Ours, 9, 10 et 11; St-Roch-sur-Richelieu, 11 et 12; St-Antoine, 12, 13, 14; Saint-Denis, 14, 15 et 16; St-Marie, 18, 19 et 20; St-Charles, 20, 21 et 22; St-Mathieu de Beaufort, 22, 23 et 24; St-Hilaire, 24, 25 et 26; St-Mathias, 26, 27; Notre-Dame de Richelieu, 27 et 28; Saint-Nom de Marie, 28, 29 et 30; Saint-Michel de Rougemont, 30, 1er octobre; Saint-Jean-Baptiste de Rouville, 1, 2 et 3; Ste-Madeleine, 3, 4 et 5; La Présentation, 5, 6 et 7; St-Thomas d'Aquin, 7 et 8; Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, 8 et 9.

Sa Grandeur sera accompagnée des RR. PP. A. Hénault, O.M.I., de St-Sauveur, Québec, R. Mercier, Rédempteur, de Saint-Alphonse d'Yvesville, Montréal, et de l'abbé Georges-Eduard Brousseau, de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

POUR L'EUROPE

St-Hyacinthe, 27 (D.N.C.) — Le R. F. Richard Vincelette, des RR. PP. Sainte-Croix, originaire de St-Jean-Baptiste de Rouville, doit partir prochainement pour l'Europe. Il ira compléter à Rome ses études théologiques.

NOUVEL AUMONIER

St-Hyacinthe, 27 (D.N.C.) — M. l'abbé Emile Roy, aumônier de la maison-mère des RR. SS. Saint-Joseph de cette ville, vient d'être nommé aumônier du cercle local de l'Association catholique des Voyageurs de commerce.

Déjeuner au professeur Terrien

Le Dr A.-A. Foucher recevait, hier midi, à un déjeuner donné au Cercle universitaire, le Dr Félix Terrien, professeur à la Faculté de médecine de Paris. On remarquait parmi les invités, outre le Dr A.-A. Foucher et le Dr Terrien, les docteurs de Lotbinière Harwood, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal; J.-N. Roy, Bousquet et Ernest Foucher ainsi que Mmes Terrien, A.-A. Foucher, Ernest Foucher et de Lotbinière Harwood.

Beau-père accusé

Joseph Gauthier, de Saint-Basile-le-Grand, a subi son enquête préliminaire hier, sur l'accusation d'avoir incendié la grange de son gendre, Joseph Adam.

Le juge Cusson, qui avait présidé à l'enquête, a condamné Gauthier à subir son procès aux assises, sur accusation de tentative de meurtre, ainsi que Joseph Adam.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco
5ème série 80c franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".



Hareng frais

C'est le goût délicat du hareng frais qui induit le chasseur à en faire le sujet de ses réelles cétibres et, à l'exception peut-être des humbles coquillages et des moules, ce sont les seuls hôtes des eaux dont il soit fait mention dans les chansons. Mais qui pourrait blâmer l'auteur d'avoir choisi un tel sujet? Il est peu de poissons, en effet, qui puissent "se vanter" de posséder une pareille saveur. Nous avons ici de beaux harengs frais à prix spécial.

Harengs frais pêchés, premier choix, 4 pour 25
Filets de veau nourri au lait, délicieux, la livre 38
Fèves cirées sans filaments, la livre .10, 3 livres pour . . . 25
Coeurs de céleri croquants, le paquet, chacun .18, 2 pour . . 35
Oranges sucrées, juteuses, la douz. .20, . . . 3 douz. pour .50
Poisson bleu frais pêché
Poisson blanc jumbo
Frais
Crevettes fraîches
Pêchées
Perche fraîche de mer

MIEL DE LA SAISON NOUVELLE

Jarres de toutes grosseurs.

Vrai saumon de Gaspe

Truite saumonée fraîche

Solles fraîches de New-York

Pétouilles fraîches

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

FEUILLETON DU "DEVOIR"

Loin de l'Aieule

Par I. Dantézan

32

(Suite)

— C'est la légende, cela! fit l'une des dames présentes avec un sourire encourageant à l'adresse de Monique.

— L'on sait encore, continua Lucie, que, de temps à autre, soit l'un des géants, soit la vieille sorcière remontent par l'orifice du foyer et viennent parcourir leur antique refuge. Leur présence est révélée par une large et blafarde lueur dont s'éclaire soudain l'âtre de pierre pied foule alors ce sol ténébreux! Les maléfactes l'envelopperaient dont la mort seule pourrait le délivrer!

Mlle Vernidec prit un ton léger, et, se tournant vers Monique:

— C'est une grotte hantée, par là même infiniment intéressante, ajouta-t-elle, vous verrez cela!

— Oh! non, fit la jeune fille avec un regard suppliant; oh! non, j'aurais trop peur. Laissez-moi, je vous en conjure, tenir compagnie à Madame votre mère.

Ah! pourquoi la douce maîtresse de la maison n'était-elle pas là pour intervenir en faveur de sa petite amie?

Mme Laurence ne laissa pas à sa jeune cousine le temps de répondre.

— Il ne manquerait que cela! s'écria-t-elle, Lucie a l'amabilité d'organiser, à son intention, une partie de plaisir — à toi seule les grottes sont inconnues — et tu

te déroberais?.. Ah! non, vraiment! Apprends, une fois de plus, ma chère, que tu n'as, en aucune façon le droit de disposer de toi-même et de ton temps. J'entends que tu ailles aux grottes, tu iras!

Mlle Vernidec était satisfaite, mais Monique, encore, souffrait. Néanmoins, pour faire cesser la malice que les paroles de sa tante avaient jeté dans la réunion, elle essaya de sourire pour répondre aux rires provoqués chez Lucie et ses cousines par "l'expression effarée de ses grands yeux pleins des terribles images évoquées."

L'heure venue du départ, Monique, toute tremblante d'appréhension, dut se joindre aux touristes. Elle marchait silencieuse, un peu oppressée, et ses yeux, involontairement, revenaient sans cesse vers le sentier montueux et en lacet où les trois cousines, escortées d'Adolphe Flajjan, venaient de s'engager en égrenant dans l'air calme les notes éclatantes de leurs rires. A leur suite, les promeneurs s'avancèrent formant, au flanc de la colline, comme une longue chaîne sombre et mouvante dans la claire lumière d'automne. Que pouvait-elle redouter en si nombreuse

Pareilles aux fèves cueillies de frais

CHAUFEZ et SERVEZ

Fèves "VICTORIA"

Un des Fameux Produits "VICTORIA"

Pharmacie Laurence
Coin Saint-Denis et Ontario, Montréal.
Téléphone: Est 1567-447
Drogues et produits chimiques supérieurs
Tous les remèdes nouveaux.
Ampoules et ovales à tous médicaments sur demande, sérums, vaccins, oxygène pur, articles de pansement.
Stérilisation à l'autoclave.
Nous délivrons dans toutes les parties de la ville.

PETIT CARNET

LANGVIN-DEMERS

Le mariage de Mlle Françoise Langevin, fille de M. et de Mme J.-O. Langevin, avec M. Paul Demers, fils de M. le docteur et de Mme L. Demers, sera béni par M. l'abbé Hébert, le 3 septembre prochain, dans la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame.
Pas de faire-part.

Il fait très chaud dans l'Ouest

Winnipeg, 26 (S. P. A.). — La température qui commençait à inquiéter les cultivateurs s'est élevée hier dans toutes les provinces des prairies. Le mercure a marqué 90 à Swift-Current, 99 à Moose-Jaw, 95 à Regina. On prédit une température encore plus chaude pour aujourd'hui.

Annulation de vingt permis

Québec, 27 (S. P. C.). — Le gouvernement a annulé la semaine dernière vingt permis d'automobilistes, dont huit pour cause d'ivresse au volant.

M. Aurèle Lacombe, directeur de la circulation automobile, croit que les mesures radicales adoptées pour réprimer les infractions aux règlements de vitesse dans les routes portent leur fruit.

Un permis a été annulé pour avoir laissé un mineur conduire une auto. Cette clause de loi sera rigoureusement appliquée, déclare M. Lacombe. Il y a actuellement cinq causes de ce genre devant les tribunaux.

Ouverture d'une grande route

Québec, 27 (S. P. C.). — La nouvelle route entre Québec et La Malbaie sur la rive nord du Saint-Laurent sera officiellement ouverte aujourd'hui. Le premier ministre Taschereau, le ministre de la voirie, M. Perron, et plusieurs de ses collègues feront le trajet en automobile jusqu'à La Malbaie. Ils feront en cours de route l'ouverture du nouveau pont à la Baie-Saint-Paul.

Le tramway lui coupe les deux jambes

Hélène Synette, 5 ans, 2746, ouest, rue Notre-Dame, s'est fait couper les deux jambes par un tramway, hier après-midi, en face de chez elle. Son père, Joseph Synette, a donné une pinte de son sang pour tenter de sauver la petite, mais, inutilement, car elle mourait hier soir à l'Hôpital Western.

Le conducteur aurait pu éviter l'accident si la rue avait été quelque peu propre. Mais le vent a soulevé un nuage de poussière tel que le conducteur n'a pu voir la fillette à temps.

CUNARD ANCHOR

ANCHOR-DONALDSON

DEPARTS DE NAVIRES PASSAGERS

DE MONTREAL

25 août, Letitia, à Glasgow
26 août, Ausonia, à Ply., Cher., Londres
4 sept., Saturnia, à Glasgow.
4 septembre, Alania, à Glasgow.
11 septembre, Alania, à Glasgow.
12 sept., Ascania, à Ply., Cher., Londres
13 sept., Ausonia, à Ply., Cher., Londres
20 sept., Ausonia, à Ply., Cher., Londres
21 oct., Ausonia, à Ply., Cher., Londres
2 oct., Saturnia, à Glasgow

DE NEW-YORK

29 août, Assyria, à Londonderry, Glasgow
29 août, Lancastria, à Ply., Cher., Londres
29 août, Franconia, à Queenstown, Liverpool
2 sept., Mauretania, à Ply., Cher., Londres
3 sept., Tuscania, à Londonderry, Glasgow
5 sept., Carinthia, à Queenstown, Liverpool
9 sept., Caronia, à Ply., Cher., Londres
9 sept., Andania, à Ply., Cher., Londres
9 sept., Aquitania, à Cher., Southampton
12 sept., Cameronia, à Londonderry, Glasg.
12 sept., Alania, à Ply., Cher., Londres
12 sept., Lancia, à Queenstown, Liverpool
16 sept., Berengaria, à Cher., Southampton
19 sept., California, à Londonderry, Glasg.

DE BOSTON

3 sept., Columbia, à Londonderry, Glasgow
8 sept., Scythia, à Queenstown, Liverpool
19 sept., Samaria, à Queenstown, Liverpool
Brochures illustrées, listes de départs, etc., sur demande.
THE ROBERT REFORM CO. LTD.
Montréal (téléphone Main 5652)
ou des agents locaux.

Les incendies de forêt

"North Bay, 27 (S.P.C.). — Les incendies de forêts qui font rage dans la région ont rasé 200 acres et se dirigent vers le lac Nipissing. On assure qu'il n'y a aucun danger pour la ville située à 4 milles de là. Cinquante gardes forestiers combattent les flammes.

Les lumières le long des rives

La saison des vacances s'achève, mais vers son terme, et dans deux semaines, les enfants retourneront aux écoles. Les derniers deux mois ne les ont pas favorisés, la température ayant été étrangement variable. Un moyen de terminer splendidement les vacances serait d'emmener les enfants aux provinces maritimes. Sur toute l'étendue du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse s'échelonnent de petites villes et des villages nichés sur les bords de rivières caressées par les brises ou sur les côtes. Le bord de la mer est fascinant pour les enfants et pour les adultes également car, dans ce coin du Dominion, les phares sont rares et le spectacle de nouveauté qu'ils offrent frappera les jeunes imaginations. C'est donc une agréable diversion à procurer aux jeunes à la fin de l'été. Dans la baie de Fundy, où les vagues atteignent quelquefois jusqu'à quarante pieds de hauteur, ces petits phares blancs se détachent nettement sur la mer, et projettent avec persistance leur reflet pâle ou lancent leur cri intermittent pour mettre en garde les naufragés contre l'écueil caché. Le cri strident de la sirène et le son grave de la cloche du phare nous impressionnent tous, mais dès que l'astre solaire surgit sur les flots, le brouillard se dissipe et le jour resplendit, frais et beau. Comme est tonifiante l'atmosphère de cette région que baigne l'Atlantique! Emenez-y les enfants pour le reste des vacances: Saint-Jean, Saint-André, Digby, Yarmouth, Kentville et Halifax vous invitent. Pour détails, voyez le plus proche agent de billets du chemin de fer Pacifique Canadien ou M. F. G. Lydon, agent des voyageurs en ville, 143, rue Saint-Jacques, téléphone Harbour 4211. (rec.)

Chez EATON

La Rentrée des Classes approche rapidement

Tout est-il prêt pour vos écoliers et écolières?

Pendant ces jours de fin de vacances, les parents doivent songer à tout ce qu'il faut pour leurs garçons et fillettes qui se remettront bientôt à l'étude. Le soulai des achats à faire pour le commencement de l'année scolaire sera de beaucoup simplifié par une visite à nos différents rayons pour enfants, où vous trouverez de la marchandise de qualité supérieure à des prix pouvant convenir à toutes les bourses.

Un complet pour Pierre

Les complets offerts à notre rayon de confection pour garçons ont été choisis après un examen sérieux pour leur confection soignée et la qualité des tissus employés, et nous ne craignons pas de garantir leur durabilité.

Des complets à coupe anglaise, en cheviote bleu marine, modèle uni sans ceinture, avec culotte Golf et culotte bouffante, pour garçons de 9 à 18 ans, sont à 13.50, 15.00 et 16.50, suivant la taille.

Aux mêmes prix, nous avons les complets EATONIA sur la qualité bien connue desquels il est inutile d'insister. En cheviote bleu marine, modèles unis ou à plis Norfolk, entièrement doublés, avec culottes golf et culottes bouffantes. Prix suivant la taille (6 à 18 ans), 13.50, 15.00 et 16.50.

Pour ceux qui commencent à porter pantalons, nous venons de recevoir des complets de serge noire ou bleue, de coupe anglaise à devant croisé, deux pantalons, tailles 32 à 36, à 22.50 pour les noirs et 28.50 pour les bleus.

A deux pantalons aussi des complets en cheviote bleue à devant droit ou croisé, 2 boutons, tailles 32 à 36, 22.50.

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.

Une robe pour Pierrette

La maman de Pierrette, comme la plupart des mamans, cherche pour sa fillette, parfois peu soignée de ses vêtements, des robes dont la qualité puisse résister aux effets de la négligence enfantine, des robes comme celles qu'elle trouvera chez EATON.

Parmi les uniformes de couvent, mentionnons celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18 ans. En serge de moyenne épaisseur, 9.95 — en serge Botany, 8.95.

En serge noire également est celui de l'Académie Saint-Urbain, en serge noire, soigneusement confectionnée avec corsage double, pour fillettes de 6 à 18

LA VIE SPORTIVE

Quatre rencontres au programme de ce soir, au parc Poupart

La meilleure séance de lutte en plein air encore offerte par le promoteur Walter Harris tient l'affiche pour ce soir au parc Poupart, coin Nicolet et Sainte-Catherine. Les préliminaires elles-mêmes ne manqueront pas d'intéresser le promoteur et apporté de soin à l'agencement de son programme. Ce dernier comporte quatre rencontres, toutes à finir, deux dans trois, au genre libre, et voici comment elles seront présentées au public nombreux, qui envahira le parc Poupart ce soir:

Art. Bénard vs Labelle.
Bill Sherry vs Frank Draak.
Paul Lebrun vs Hackenschmidt.
Geo. Deslongchamps vs Dominick Costello.

Soit, comme il est dit précédemment, quatre rencontres à finir, deux dans trois. Il y a là des lutteurs de plusieurs catégories de poids, la chose satisfaisant à tous les goûts. Bénard, le vétéran, qui fut il y a quelques années l'un des Tremblay, champion du monde, et de Paradis, ex-champion, fera face à Labelle, un autre excellent athlète local, dans la première préliminaire. Dans la deuxième, Bill Sherry rencontrera Frank Draak, le Hollandais, et comme Sherry est un

ancien champion amateur de lutte de l'Ouest canadien, il y a fort à parier que Draak ne sera pas seul sur les matelas, ce soir.

Dans la semi-finale, Paul Lebrun, gros favori des amateurs locaux, fera face à Jack Hackenschmidt, un Russe de la plus belle eau. On peut s'attendre à de la casse, car Lebrun est décidé à froter les oreilles au Russe et il entend bien approvisionner Moscou avant qu'il ne fasse trop des siennes. Hackenschmidt jouit d'une grande renommée aux États-Unis, où il est en grande demande.

Mais l'intérêt se concentre sur la grande finale qui mettra aux prises Dominick Costello avec Deslongchamps. L'Italien arrive de son pays, étant débarqué à New-York il y a quinze jours à peine. C'est à la demande de Jack Curley qu'il a traversé l'océan pour venir conquérir des lauriers ici. Lorsqu'il était en son pays, il a défait les meilleurs hommes de sa classe, sans oublier Renato Gardini, le superbe gladiateur venu ici à l'occasion du tournoi international de lutte en 1924. On peut donc s'attendre à ce que Georges trouve en lui un rude adversaire.

LA RÉUNION DE KING EDWARD

FATHER DAMIEN GAGNE LE HANDICAP BOUCHERVILLE, HIER APRES-MIDI, A LA PISTE DE L'ILE GROSBOIS — DEUX VAINQUEURS POUR ATKINSON ET JENKINS

Malgré le grand vent d'hier un grand nombre de fervents du turf se sont rendus à la piste de l'île Grosbois pour être témoins des épreuves inscrites au programme du King Edward Park Jockey Club et les paris furent assez élevés pour un jour de semaine.

Father Damien a remporté sa deuxième victoire consécutive pour l'établissement W. R. W. Cowie en gagnant le handicap Boucherville. La course réunissait cinq partants seulement et Cue Rack a fini deuxième tandis que Martini a décroché le troisième argent.

Les favoris furent fort en évidence hier après-midi. Il y en a cinq qui ont compté.

Les jockeys Atkinson et Lou Jenkins se sont partagés les honneurs de la matinée avec chacun deux vainqueurs.

SOMMAIRE DE LA MATINÉE
PREMIERE COURSE. 5 furlongs. Bourse \$350., 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur: \$280.
Hip O'Green, 115, Ball.
Broadview, 117, Wolstenholm.
Dependence, 115, L. Jenkins.
Royal Gift, 117, V. Jenkins.
Floralia, 115, Atkinson.
Calhampton, 121, Deunler.

Temps 1.01. Piste rapide. Pari de \$2 sur Hip O'Green a rapporté \$3.60 en 1er, \$2.25 en 2e et \$2.10 en 3e. Broadview \$2.30 en 2e et \$2.25 en 3e. Dependence, \$3.15 en 3e.

DEUXIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse \$350., 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur: \$280.
Almirante, 111, Atkinson.
Avion, 113, Wolstenholm.
My Gracie, 111, Bryson.
Pardine, 108, L. Jenkins.
Fair and Warner, 111, Bafi.

Temps 1.00 1-5. Pari de \$2 sur Almirante a rapporté \$9.70 en 1er, \$4.30 en 2e et \$2.65 en 3e. Avion, \$5.00 en 2e et \$2.80 en 3e. My Gracie \$2.50 en 3e.

TROISIEME COURSE. 6 1-2 furlongs. Bourse \$350., 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur: \$280.
Rosefield, 115, L. Jenkins.
Gilder, 117, Bryson.
Ardito, 117, Ball.

Charlie Pepper, 112, Starkey.
Idle Toy, 117, Atkinson.
Rob Baker, 117, Eugster.
Bill Head, 117, Deunler.
John Burwell, 117, Glick.

Temps 1.27. Pari de \$2 sur Rosefield a rapporté \$3.80 en 1er, \$3.10 en 2e et \$2.65 en 3e. Gilder, \$7.15 en 2e et \$4.30 en 3e. Ardito, \$3.80 en 3e.

QUATRIEME COURSE. 6 1-2 furlongs. Bourse \$350., 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur: \$280.
Wormwood, 117, Atkinson.
Satinore, 112, L. Jenkins.
Al Thomas, 117, V. Jenkins.
Madman's Thrust, 112, Ball.
Antiphon, 110, Underwood.

Pari de \$2 sur Wormwood a rapporté \$3.00 en 1er, \$2.80 en 2e et \$2.15 en 3e. Satinore, \$6.25 en 2e et \$2.45 en 3e. Al Thomas \$2.35 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 6 1-2 furlongs. Bourse \$350., 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur: \$280.
Cleopatra Boy, 117, Deunler.
Melodrame, 117, Wolstenholm.
Bro. McLean, 117, Atkinson.
Red William, 117, Eugster.
Esther Bell, 115, Starkey.

Temps 1.29. Pari de \$2.00 sur Cleopatra Boy a rapporté \$3.00 en 1er, \$2.30 en 2e et \$2.20 en 3e. Melodrame \$2.50 en 2e et \$2.30 en 3e. Bro. McLean \$2.20 en 3e.

SIXIEME COURSE. 6 1-2 furlongs. Bourse \$400., 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur: \$315.
Father Damien, 114, L. Jenkins.
Cue Rack, 113, Wolstenholm.
Martini, 95, Brown.
Liborio, 105, Bryson.
Shindy, 106, Ball.

Temps 1.24 4-5. Pari de \$2 sur Father Damien a rapporté \$6.50 en 1er, \$3.10 en 2e et \$2.40 en 3e. Cue Rack, \$3.55 en 2e et 2.45 en 3e. Martini \$2.90 en 3e.

SEPTIEME COURSE. 1 1-16 mile. Bourse \$350., 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur: \$280.
Dunoon, 112, Wolstenholm.
Louis Adair, 117, Ball.
Sand Queen, 111, L. Jenkins.
Bee Bee, 106, Brown.
Super, 113, Underwood.

Temps 1.52 4-5. Pari de \$2 sur Dunoon a rapporté \$3.10 en 1er, \$2.30 en 2e et \$2.05 en 3e. Louis Adair \$2.05 en 2e et \$2.10 en 3e. Sand Queen \$2.15 en 3e.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES
LIGUE NATIONALE
G. P. P.C.
Pittsburg . . . 72 46 610
New-York . . . 70 55 560
Cincinnati . . . 64 56 533
Brooklyn . . . 58 61 488
Cleveland . . . 59 64 480
Philadelphia . . . 53 65 449
Chicago . . . 54 68 443
Boston . . . 54 69 439

LIGUE AMERICAINE
G. P. P.C.
Washington . . . 76 44 633
Philadelphia . . . 74 44 627
Chicago . . . 67 55 549
St-Louis . . . 63 58 521
Detroit . . . 60 60 500
New-York . . . 58 67 464
Cleveland . . . 49 69 416
Boston . . . 35 85 292

LIGUE INTERNATIONALE
G. P. P.C.
Baltimore . . . 88 49 643
Toronto . . . 83 56 597
Rochester . . . 73 63 536
Buffalo . . . 69 71 493
Reading . . . 64 72 471
Jersey City . . . 62 76 449
Syracuse . . . 61 80 433
Providence . . . 51 84 378



LOUIS CYR
Cyr est probablement le plus célèbre des athlètes canadiens-français. Ses hauts faits ont émerveillé tour à tour le Canada, les États-Unis et l'Europe. L'incident figuré ici rappelle un de ses premiers exploits. Un marin de stature gigantesque, un certain capitaine Beers, qui se glori-fiait de porter sur son épaule une ancre du modeste poids de 700 livres, paria \$50.00 (somme considérable à cette époque) que Cyr n'en ferait pas autant. Cyr chargea l'ancre, puis invita notre vaste capitaine à grimper dessus, et sans même ployer sous ce double fardeau il fit gaillardement le tour du pont. — Qui est-ce qui riait? Pas le capitaine assurément.

ATHLÈTES
CANADIENS FRANÇAIS

TABAC NATUREL HERCULE

Ce merveilleux tabac naturel est digne de la vigueur physique du Canadien-Français. C'est un mélange des feuilles les plus réputées du terroir. Il a la force qui plaît à l'homme fort.



Chaque Paquet Contient un Coupon de Valeur

Les quatre clubs seront aux prises samedi et dimanche

Il y aura de l'émotion samedi et dimanche prochains au parc Guybourg lorsque les quatre clubs de la Ligue Indépendante en viendront aux prises dans ce que l'on regarde comme les parties les plus importantes de la deuxième série de ce circuit. Pour samedi l'on verra à deux heures les clubs Longueuil et Saint-Jérôme se faire la lutte, et il est permis de croire que ces deux clubs, qui occupent les derniers échelons de la ligue se disputeront le terrain avec une ardeur sans égale, combattant pousse par pousse. Dans la deuxième partie, le Hochelaga Ind. sera l'adversaire du Guybourg, et comme ces deux clubs occupent les premières positions de la ligue, il est facile de deviner la lutte qu'ils se feront eux aussi.

Dans le programme de dimanche, le Saint-Jérôme sera l'adversaire du Hochelaga Ind. dans la première partie, à 1 h. 30, et dans la deuxième rencontre le Guybourg fera la lutte à son rival acharné, le Longueuil. On a là deux grandes parties que les amateurs verront sans doute avec plaisir. Bien que la

deuxième partie semble être la plus importante de cette carte, il ne faut pas croire que le Saint-Jérôme et le Hochelaga Ind. ne rendront pas les procédures intéressantes. L'on se trouvera en présence de deux équipes avant à leur tête les deux plus habiles gérants qui soient actuellement dans le baseball local, Beltré Bélanger, d'un côté, et Billy Innes, de l'autre. Pour le premier, les perspectives ne sont peut-être pas aussi prometteuses que pour le second, car le Saint-Jérôme a subi plusieurs revers malheureux depuis quinze jours, revers dans lesquels la malchance a joué un important rôle. Mais pour Billy Innes, dont le club occupe la deuxième position, sur les talons du Guybourg, cette partie signifie gros, et l'on peut être certain que le Hochelaga Ind. fera des efforts inouïs pour la gagner. Le Guybourg et le Longueuil se surpasseront, de leur côté, pour remporter la victoire dans la dernière joute, importante pour les chances des deux équipes. On verra donc du beau baseball samedi et dimanche au parc Poupart.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE INTERNATIONALE

A Toronto:—
Première partie:—
Baltimore . . . 11010000—4 11 1
Toronto . . . 00001121x—5 11 2
Henderson, Davenport, Jackson, A. Thomas et McKee; M. Thomas et Manion.
Deuxième partie:—
Baltimore . . . 1000000—1 4 0
Toronto . . . 000310x—4 5 2
Jackson, Harwood et Cobb; Stewart et Manion.
Sept manches par arrangement.
A Syracuse:—
Jersey City . . . 001002010—4 6 0
Syracuse . . . 010030001—5 15 4
Zellers, Spaulding et Freitag; Hallahan et Niebergall.
A Buffalo:—
Reading . . . 001002000—3 8 0
Buffalo . . . 10020200x—5 8 0
Wilson et O'Neil; Lucy et Pond.
A Rochester:—
Providence . . . 030100000—4 9 1
Rochester . . . 00010016x—8 13 0
Mattison, Swazey et Lynn; Moore et Head.

LIGUE AMERICAINE

A Chicago:—
New-York . . . 000000000—0 7 0
Chicago . . . 010000000—1 6 2
Pennock et Bengough; Faber et Schalk.
A St-Louis:—
Washington . . . 220210100—8 14 2
St-Louis . . . 21601001x—11 13 2
Covelskie; Ruether, Marberry, Ballou, Russell et Ruel; Gird, Davis, Danforth, Vangilder et Hargrave.
A Cleveland:—
Philadelphia . . . 000100000—1 5 1
Cleveland . . . 00210500x—8 12 1
Harris, Rommel, Groves et Cochran; Uhle et L. Sewell.
A Détroit:—
Boston . . . 000002000—2 6 1
Détroit . . . 01300510x—10 13 0
Wingfield et Bischoff; Whitehill et Bassler.

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn:—
Saint-Louis . . . 100001000—2 8 1
Brooklyn . . . 00002200x—4 6 0
Rhein et O'Farrell; Cantrell et Deberry.
A New-York:—
Première partie
Cincinnati . . . 200000030—5 11 0
New-York . . . 00003111x—6 10 2
Rixey, Biemiller, May et Wingo; Krueger, Barnes, Fitzsimmons et Snyder.
Deuxième partie
Cincinnati . . . 100000000001—2 13 3
New-York . . . 100000000000—1 6 2
Lucie et Hargrave; Scott et Hartley.
(Treize manches).

A Boston:—
Pittsburg . . . 100000001—2 6 1
Boston . . . 000000000—0 9 0
Meadows et E. Smith; R. Smith et O'Neil.

A Philadelphie:

Chicago . . . 010010000—2 8 4
Philadelphie . . . 01101252x—12 20 1
Keen, Jones, Brown et Hartnett; Knight et Wilson.

ASSOCIATION AMERICAINE

A Saint-Paul:—
Louisville . . . 3 5 1
Saint-Paul . . . 4 9 4
Tincup et Meyer; Poip, McQuaid et Collins.
A Kansas City:—
Columbus . . . 5 12 4
Kansas City . . . 9 10 1
Northrop, Palmero et Bird; Messenger et Shinnault.
A Minneapolis:—
Indianapolis . . . 7 11 1
Minneapolis . . . 12 3 3
Mau et Robertson; Dumont, Francis, Middleton et Ainsmith, Sengstock.
A Milwaukee:—
Toledo . . . 6 8 5
Milwaukee . . . 5 9 5
Jonard et Gaston; McCracken et Skiff.
(Douze manches).

A Cornwall et au parc Thornton

Deux importantes parties de crocse seront disputées dans la N. L. U. sur la fin de cette semaine, alors que samedi, le Car Steel ira rendre visite au Cornwall et que dimanche, le National se transportera au parc Thornton, coin Workman et Rose de Lima, pour rencontrer le Saint-Zotique, à 3 heures. Les clubs étrangers n'ont guère de chance à Cornwall et reviennent généralement bredouille, car les Colts semblent posséder un brel de l'invincibilité sur leur terrain. Cette partie est très importante, sans doute, mais elle ne doit pas faire oublier l'importance de la joute du lendemain, laquelle mettra le National aux prises avec le Saint-Zotique.

Le National vient de battre le Saint-Zotique par un résultat assez élevé, à Maisonneuve et l'on conçoit facilement que celui-ci soit déterminé à faire expier son échec et durement à ses vainqueurs d'hier. Le capitaine Philippe Lalonde a ordonné de grandes pratiques tous les soirs de la semaine et ses hommes, comme un seul, ont juré vengeance devant leurs partisans qui envahiront le parc Thornton dimanche pour assister à ce qui promet d'être une des meilleures exhibitions de la saison.

D'autant plus que la visite du National au parc Thornton sera la dernière de la saison d'après la cédule de la N. L. U. Le Saint-Zotique a remporté une victoire signalée sur le Car Steel il y a une dizaine de jours et il est bien résolu de ne pas perdre de parties d'ici la fin de la saison. Il lui reste trois parties, dont l'une avec le National et deux avec le Car Steel. Or si le club de Philippe Lalonde gagnait ses trois parties, ces fluctuations pourraient bien le mener au sommet de la ligue dominicale et lui faire remporter les suprêmes honneurs que l'on n'aurait pas prétendu lui conférer sérieusement au commencement de la saison. On peut donc anticiper une joute acharnée dimanche.

LE TENNIS

UNE VICTOIRE DE L'EQUIPE FEMININE DU PARC LAFONTAINE

L'équipe féminine de tennis du parc Lafontaine est allée, mardi soir, rendre visite aux joueuses du club Nelson, à Outremont, et elles ont gagné par le résultat final de 3-2. Toutes les rencontres ont été contestées au possible et c'est grâce à la bonne condition des joueuses du parc, au lendemain du tournoi de leur association, qu'elles ont réussi à décrocher la victoire. Elles auraient sans doute défait leurs adversaires d'Outremont plus facilement si Mlle Billy Billings, championne du parc en simple, s'était rendue avec ses compagnes comme elle l'avait promis.

Mlle Lucie Cadotte, finaliste du dernier tournoi féminin au parc Lafontaine a été défaite en simple par Mlle Leduc, du club Nelson. La rencontre a été un peu plus contestée surtout dans la première partie, mais Mlle Leduc ne l'emporte. Malgré toute son habileté, Mlle Cadotte n'a pu parvenir à s'assurer la deuxième set qu'elle a perdu par 3-6.

Mlle Pauline Gadbois a compté une belle victoire sur Mlle Garneau, du Nelson, dans le second simple de la rencontre, en prenant deux sets consécutifs par 6-3, 6-3.

Les honneurs ayant été partagés dans les simples, les doubles eurent à décider de l'issue de la rencontre. Mlle Leduc et Garneau, du club Nelson, s'assurèrent le premier en battant Mlle L. Cadotte et Mme R. Lasalle à la suite de trois sets très contestés par 11-9, 3-6, 6-0.

Miles C. Guimond et G. Charbonneau, du parc Lafontaine, ne tardèrent pas à faire revenir l'espoir dans leur camp en prenant la deuxième partie en deux sets: 6-0, 6-3. Les joueuses du parc dans ce double ont affirmé leur supériorité et n'ont pratiquement pas été en danger.

Il restait à décider à qui resterait la victoire, l'honneur de compter le point décisif devait revenir à Mlle Bélanger et Forest du parc Lafontaine, qui gagnèrent contre Miles Mailhot et Leclair. La partie fut rude et les joueuses aux prises durent avoir recours à toute leur science pour faire manquer leurs adversaires. Le premier set fut gagné par 6-4, grâce au jeu d'ensemble de Miles Bélanger et Forest. Le deuxième set fut peut-être le plus contesté de toute la rencontre tant les joueuses y mirent d'ardeur.

Voici le résultat détaillé des parties:

SIMPLES
Mlle Leduc (Nelson) bat L. Cadotte (P. L.) 10-8, 6-3.
Mlle P. Gadbois (P. L.) bat Mlle Garneau (Nelson) 6-3, 6-3.

DOUBLES
Miles Leduc et Garneau (Nelson) battent Mlle L. Cadotte et Mme R. Lasalle (P. L.) 11-9, 3-6, 6-0.
Miles C. Guimond et G. Charbonneau (P. L.) battent Miles Mailhot et Garneau (Nelson) 6-0, 6-3.
Miles L. Bélanger et M. Forest (P. L.) battent Miles Mailhot et Leclair (Nelson) 6-4, 8-6.

LE LEON EST VAINQUEUR
Le club Léon a gagné la première

ronde du tournoi interclubs du parc Lafontaine, par une victoire décisive sur le club Lascelles, qu'il a battu en cinq parties sur sept.

Les membres du club Léon ont gagné trois simples et deux doubles. Maintenant ils se mesureront contre les vainqueurs du match Electric-Chénier.

Les doubles disputés hier soir ont été intéressants et l'on n'était généralement pas sûr du résultat de la rencontre car le Lascelles enregistra une victoire dès le début des hostilités. Goudreau et Hogan, du Lascelles, complètent contre Guérin et Bayeur en deux sets consécutifs par 6-3, 6-4.

Mais D'Auteuil et Viger comptèrent le point décisif peu après pour le Léon avec également Morel et Jolicoeur.

Le Léon s'assura cependant les deux autres parties en double et la rencontre par 5-2.

Résultat des parties:
DOUBLES
Gaudreau-Hogan (Lascelles) battent Guérin-Bayeur (Léon) 6-3, 6-4.
D'Auteuil-Viger (Léon) battent Chartré-Savoie (Lascelles) 6-2, 6-3.
Morel-Jolicoeur (Léon) battent Couture-Dufresne (Lascelles) 6-3, 6-1.

Résultat final, 5-2 en faveur du Léon.

AU LONGWOOD CRICKET CLUB

Voici le résultat des parties de tennis disputées hier au Longwood Cricket Club:

Patterson et Hawkes battent Lott et Williams, 6-8, 4-6, 6-3, 6-2, 6-3.
Johnson et Griffin battent Tilden et Weiner 7-9, 6-1, 5-7, 6-4, 6-1.

Robert et Howard Kinsey battent White et Thalheimer 7-5, 10-8, 4-6, 2-6, 6-2.

Richards et Williams battent M. Alonzo et Flager 6-1, 4-6, 6-2, 6-3.
Mlle Joan Bry bat Mme Corbière 6-4, 4-6, 8-6.

DEMONSTRATION DE CULTURE PHYSIQUE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DONNEE AU TERRAIN DE JEUX MUNICIPAL DU PARC JEANNE MANCE.

UNE CADEAU AUX GYMNASTES. — AU PARC LAFONTAINE SAMEDI

Une intéressante démonstration de culture physique a été donnée hier soir par les jeunes gens qui fréquentent le terrain de jeux du parc Jeanne Mance.

Cette démonstration était une revue de l'enseignement donné sur ce terrain de jeux municipal au cours des vacances, et elle eut un plein succès. Le programme commença à huit heures, finit à dix heures et demie.

Une trentaine de gymnastes sous la direction du professeur de culture physique M. Isaac Potofsky assisté de MM. W. Stuhviny, Oskar Siegel et Ben Davis, prirent part à la démonstration et exécutèrent avec élégance les exercices suivants:

1. Saut à l'aide du cheval allemand.
2. Pirouette à l'aide du cheval allemand.
3. Plongeon simulé par-dessus le cheval allemand.

4. Exercices sur barre fixe.

Un "tag-day" pour le National

Nous apprenons d'une personne bien informée que M. le maire Duquette a permis à l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale d'organiser un "tag day" afin de pouvoir lui fournir les moyens de poursuivre son oeuvre. Cette collecte sera faite au commencement du mois d'octobre, probablement le 3, et tous les membres de notre association canadienne-française seront invités à prêter leur précieux concours. Nous sommes également informés que la première réunion en vue de voir aux préparatifs de cette grande organisation aura lieu ce soir à 8 heures, à la palestra de la rue Cherrier.

UNE LECON UTILE

Pour la même circonstance, la Ligue de Sécurité publique viendra coopérer avec les autorités municipales pour donner une leçon utile aux enfants. M. Arthur Gaboury prépare actuellement un programme pratique pour démontrer les dangers de la rue.

VILLERAY IND. vs LAVAL ALL STARS

St-Rose, 27. — Samedi prochain, à l'occasion de l'exposition du comté Laval, le Laval All Stars recevra sur le terrain du St-Rose, le Villeray Ind. composé de joueurs de renom. Cette partie promet d'être une forte attraction, car les deux clubs sont confiants dans la victoire, mais le sort ne pourra en favoriser qu'un.

Avant aux amateurs qui aiment voir du beau baseball, et en même temps visiter le terrain de l'exposition et tous les exhibits, de se rendre en foule samedi prochain à St-Rose.

Les batteries seront pour: Villeray Ind.; Arsène et Fred Pigeon, Laval All Stars; C. Mathieu (autrefois de St-Thérèse) Ennis (ancien receveur du Terrebonne).

En Australie

Melbourne, par courrier. — Un état provisoire du trésorier de la Commonwealth indique que le revenu de l'année fiscale terminée le 30 juin 1925 est de \$68,800,178 et la dépense, de \$66,815,853.

Le commerce extérieur est toujours satisfaisant, principalement en ce qui concerne les exportations. Le total des exportations des onze mois terminés avec mai dernier est de \$15,722,861, ce qui est une augmentation de \$39,371,187 sur la période correspondante de l'année précédente. Les importations donnent un total de \$14,875,142, ce qui est une augmentation de \$15,507,525. L'augmentation dans la valeur des exportations vient du plus grand volume des expéditions de blé et de laine, bien que les ventes de laine à l'étranger aient été suspendues pendant deux mois parce que les prix étaient trop bas et qu'il reste encore de la toile de la dernière sa-

pareils. Des prix seront accordés son 505,964 balles.

UNE OFFRE INATTENDUE DE LA GRANDE-BRETAGNE A LA FRANCE

Le gouvernement britannique consent à n'accepter que le paiement d'une somme annuelle de 12-500,000 livres sterling pendant 62 ans — La France gardera les versements faits par Berlin en vertu du plan Dawes

Londres, 27 (S.P.A.) — Alors que même les plus optimistes craignaient, hier, que le gouvernement britannique s'en tiendrait à sa première demande d'une annuité de 20 millions de livres sterling pour le paiement de la dette française, la décision subite du cabinet a été comme le coup de foudre qui fait la première éclaircie dans un ciel chargé. La réunion du cabinet n'était pas encore terminée que M. Chamberlain, remplaçant le premier ministre absent de Londres, a téléphoné à M. Caillaux pour lui demander de venir le rencontrer immédiatement à Downing Street.

Un peu passé six heures, le gouvernement britannique publiait un communiqué disant qu'il venait d'offrir à la France de rembourser sa dette en 62 annuités qui seraient de 12,500,000 livres à partir de 1930, soit un montant de 775 millions. La dette est de 623 millions, la différence étant l'intérêt. Mais le gouvernement britannique met une condition à cette offre. C'est qu'elle n'est valable qu'en tant que les Etats-Unis n'exigeront pas un montant proportionnellement supérieur de la France. En d'autres termes, si les Américains s'en tiennent à leur demande d'une série d'annuités de 3 1/2 p.c. par an, la France devra verser une même proportion de sa dette à la Grande-Bretagne au lieu des 12 1/2 millions de l'accord provisoire d'hier, qui n'est qu'une proportion d'un peu plus de 2 p.c.

M. Caillaux a répondu qu'il soumettra cette offre au cabinet français. Mais il a immédiatement posé quelques conditions lui aussi. C'est que la France pourra suspendre ses paiements lorsque le transfert de l'or menacera de désorganiser le change. M. Churchill aurait accepté cette condition. M. Caillaux a aussi obtenu un moratorium tempo-

raire jusqu'en 1930, en donnant comme raison qu'il est impossible à la France de payer en même temps sa dette commerciale et sa dette de guerre. Les paiements de la Banque de France à la Banque d'Angleterre pour le remboursement de la dette commerciale se termineraient en 1930. Aussi le montant des versements de la France pendant les cinq premières années seraient-ils moins élevés que pendant les années subséquentes.

Cette décision subite de la Grande-Bretagne semble avoir été dictée plutôt par le point de vue diplomatique que par le point de vue purement financier. Si, à son retour à Paris M. Caillaux peut se vanter d'avoir obtenu une victoire temporaire en faisant baisser de 20 à 12 1/2 millions de livres annuellement la demande de la Grande-Bretagne, celle-ci n'a fait, en somme, que passer la responsabilité aux Américains.

Ainsi, si lors de son prochain voyage aux Etats-Unis, M. Caillaux parvient à convaincre la commission américaine d'accepter un règlement en annuités de 2 p.c., la France aura obtenu une victoire définitive. Si au contraire les Américains s'en tiennent à leur demande d'une annuité de 3 1/2 p.c., la Grande-Bretagne recevra un montant proportionnel. Mais l'avantage d'une telle politique, pour la Grande-Bretagne, est qu'elle peut dire à la France qu'elle a été généreuse à l'égard de la dette française, qu'elle remplira le rôle ingrat du Shylock exigeant son livre de chair. Les Etats-Unis doivent donc, ou accepter la situation et diminuer la proportion annuelle de leur demande, ou exiger le plein montant annuel de 3 1/2 p.c. et ce sera encourir le mécontentement et les critiques de la France.

La France suggère de tenir une conférence

Pour le règlement de la question des frontières franco-allemandes.

PARIS, 27. — La récente note de la France à l'Allemagne au sujet de la sécurité des frontières a été rendue publique hier. Sa principale caractéristique est qu'elle suggère la tenue d'une conférence, au lieu de continuer les négociations écrites. Mais la décision finale est laissée au gouvernement allemand.

La note française est rédigée sur un ton très cordial et la France assure que son plus grand désir est de régler cette question de sécurité. Au sujet de la question des différends qui peuvent survenir entre l'Allemagne et les alliés de la France en Europe centrale, la Pologne et la Tchécoslovaquie, le gouvernement français déclare qu'il ne veut pas s'ériger juge en s'arrogeant le droit de déclarer quel sera l'agresseur, mais qu'il voudrait que cette question soit résolue d'une manière automatique. Aussi laisse-t-il entendre qu'il est prêt à négocier avec Berlin à ce sujet.

REPONSE DE L'ALLEMAGNE

Berlin, 27. — Le gouvernement allemand, en rendant publique la note de la France au sujet de la sécurité des frontières, a aussi publié un communiqué en réponse à cette note.

Il approuve la suggestion alliée voulant qu'une conférence soit tenue pour remplacer les négociations écrites.

La conférence des hommes d'Etat serait précédée d'une conférence d'experts légaux. Mais la communication insiste sur le fait que le principal problème actuellement est la sécurité à l'Ouest. Ces deux derniers mots sont répétés à plusieurs reprises, ce qui dénote l'intention du gouvernement allemand de ne pas mêler la question de la frontière du Rhin à celle du couloir polonais et des frontières avec la Pologne et la Tchécoslovaquie.

La communication allemande approuve le ton cordial de la note française, mais elle dit que chaque phrase de cette note peut avoir une signification optimiste ou pessimiste.

Au sujet de l'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N., le gouvernement allemand reconnaît que c'est une question à traiter entre lui et le Conseil de la S. D. N., mais il croit que la Grande-Bretagne et la France peuvent user de leur influence

puisque cette influence prédomine dans la société. L'Allemagne ne demande aucun droit spécial pour faire partie de la S. D. N., ajoute le communiqué. Mais elle veut qu'on tienne compte pour tous les pays qui sont dans son cas des facteurs de désarmement, ainsi que des facteurs économiques et géographiques. Le gouvernement allemand ne veut rien changer à l'organisation de la S. D. N. et elle reconnaît que l'entrée de tout pays dans la Société doit être faite sans condition. Mais il croit que les puissances peuvent aussi bien faire changer cette partie de l'article XVI auquel l'Allemagne s'oppose, qu'ils sont prêts à faire changer la constitution pour permettre à l'Allemagne d'être représentée dans le Conseil et au secrétariat général.

Le gouvernement allemand s'oppose aussi à ce qu'une distinction soit faite au sujet des pays vaincus lors de la dernière guerre. Il ne veut pas non plus que l'Allemagne soit forcée à se reconnaître responsable de la Grande Guerre. De plus, l'Allemagne veut participer aux mandats comme les autres puissances.

Enfin, le gouvernement allemand veut que la zone de Cologne soit évacuée indépendamment des questions qui ne sont pas encore réglées entre les Alliés et l'Allemagne au sujet du désarmement de cette dernière.

AU MAROC

LE FRERE D'ABD-EL-KRIM PREPARE UNE ATTAQUE — LA RESISTANCE CONTRE LES ESPAGNOLS

Tanger, 27. (S.P.A.) — On annonce que le frère d'Abd-el-Krim finit des préparatifs pour lancer une attaque dans la direction d'Ouezzan à l'ouest du front. Ses troupes ont reçu des renforts considérables et Abd-el-Krim a ordonné à toutes les tribus de la région de se tenir prêtes à leur prêter main-forte.

Les Riffains organisent également la résistance contre les Espagnols dans la partie occidentale du front; ils pensent que les Espagnols s'avanceront vraisemblablement le long de la vallée de Loukos et que d'autres troupes espagnoles tenteront de débarquer en divers points de la côte.

Il se confirme que beaucoup de tribus sont de plus en plus tièdes à l'égard d'Abd-el-Krim car elles croient que les Riffains ne pourront tenir longtemps et elles sont prêtes à abandonner le chef rebelle à sa première grande défaite.

VASTE OPERATION DE NETTOYAGE

Fez, 27. (S.P.A.) — Le XIXe corps d'armée a commencé une vaste opération de nettoyage contre la tribu des Branes, au nord de Bab-Morouj, situé au nord de Taza, pour forcer leur soumission.

Les troupes françaises rencon-

Le débat prévu n'a pas eu lieu

LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL, HIER, N'A PAS PROVOQUE DE DISCUSSION SUR LES POUVOIRS DES ECHEVINS — M. BEDARD S'EXPLIQUE — DE GROS CONTRATS

Les citoyens qui avaient envahi, en grand nombre, hier après-midi, la galerie et le parterre de la salle du conseil municipal, sont restés fort déçus; ils étaient venus, attirés par un débat sur les pouvoirs des échevins, mais M. Bedard qui s'était attiré les foudres de quelques-uns de ses collègues, a fourni des explications satisfaisantes qui ont satisfait tout le conseil. Et l'incident s'est terminé sans plus de faits.

M. Bedard a cependant porté un coup de dent contre deux des courriers municipaux, en les taxant d'être légers, de lancer des nouvelles sans fondement, sans se soucier du tort qu'ils pouvaient causer aux échevins. L'administration municipale elle-même et aux contribuables. Il a félicité les autres de leurs rapports exacts.

Il s'agissait en somme d'une entrevue de M. Bedard avec le représentant de la Presse et reproduite dans la Patrie et le Canada d'une façon tout autre. M. Bedard a nié formellement avoir donné une entrevue et a fait reproche au journaliste du Canada d'avoir inventé une entrevue de toute pièce, alors qu'il n'était pas présent à l'entrevue; de fait, le journaliste s'est servi des notes de ses deux confrères pour bâtir une nouvelle pour son journal. L'entrevue traitait des pouvoirs des échevins et M. Bedard a déclaré que les échevins ne savaient point se servir du peu qu'il leur restait; mais le journaliste du Canada lui a fait dire que les échevins étaient incompétents. D'où colère de plusieurs échevins et menace d'un débat animé au conseil.

M. Bedard a pacifié les esprits, mais il s'est mis à dos deux représentants de journaux.

La séance a été plutôt courte, elle a duré à peine une heure et demie. Plusieurs rapports importants du comité exécutif ont été étudiés et adoptés, un seul règlement a reçu la sanction du conseil.

LE COMMERCE DES BESTIAUX

Le conseil a approuvé des contrats d'une portée nouvelle, avec les Chemins de fer Nationaux et le Pacifique Canadien au sujet de l'abatage des animaux; la ville consent à se départir de ses droits d'abatage en faveur des abattoirs qui sont contrôlés par ces deux compagnies de chemins de fer, afin de réduire les frais des commerçants d'animaux et de ramener à Montréal le commerce des bestiaux qui s'est détourné lentement de la métropole pour aller à Toronto.

Les deux compagnies s'engagent à leur tour à diminuer les frais d'entretien des animaux et à offrir aux abattoirs de Toronto. Le contrat aura une durée de cinq années, il est basé sur la clause suivante du règlement no 869:

"La cité pourra faire des contrats avec des personnes, sociétés, compagnies ou corporations pour la perception des droits mentionnés, ou pour leur emploi par des personnes, sociétés, compagnies ou corporations, le tout aux conditions qui devront être déterminées dans lesdits contrats".

Les droits en question, sont les suivants:

Pour chaque bête à cornes, 25 sous; pour chaque veau, 10 sous; pour chaque cochon, 6 sous; pour chaque mouton ou agneau, 5 sous.

La ville se prive ainsi d'un revenu annuel de \$80,000 pendant cinq ans. M. Angrignon a fourni des renseignements intéressants sur l'état actuel du marché, qui n'a plus la prospérité d'il y a dix ans, et qui cède le pas au marché de Toronto. La situation est celle, dit-il, que des commerçants et des cultivateurs de Québec préfèrent expédier leur bétail à Toronto plutôt qu'à Montréal, à cause des conditions avantageuses qu'ils en reçoivent.

CREDITS ET CONTRATS

Les échevins ont voté, hier, des rapports du comité exécutif pour une somme de \$1,420,239.66, dont \$98,715.39 pour des contrats et \$511,524.27 pour des crédits nouveaux.

La liste des contrats comprend, entre autres, l'installation d'une conduite d'eau, l'érection du tunnel de l'avenue Atwater, l'établissement du système d'alarme de la police; en voici les détails:

A la Cie G. H. Ramball, Ltd., au prix de \$6,374.50, le contrat pour les compteurs en cuivre, etc., du nouvel hôtel de ville; à The Robert Mitchell Company, Ltd., le contrat pour la fourniture et la pose de cages des caisses, etc., dans le nouvel hôtel de ville, au prix de \$14,200; à M. E. Gélinais, le contrat pour la construction d'un égoût sur la rue Sherbrooke, de la rue St-Denis à 250 pieds à l'est de la rue Beaudry, au prix de \$13,369.20; à A. Gélinais, le contrat pour la construction d'un égoût sur la rue Sherbrooke, entre les rues Langelier et Dickson, au prix de \$28,370.80, plus \$4.50 pour excavation dans le roc; à The Newton Dakin Construction Co., Ltd., le contrat pour la construction d'un passage souterrain sous les voies des chemins de fer Nationaux, à l'avenue Atwater, au prix de \$88,950 avec un crédit supplémentaire de \$1,500; à The Atlas Construction Co., Ltd., le contrat pour l'installation de conduites principales d'alimentation en fonte, au prix de \$470,582, avec un crédit supplémentaire de \$80,000; à la Northern Electric Co., Ltd., au montant de \$193,361.00 pour l'installation d'un système d'alarme de la police.

Les principaux crédits comportent l'expropriation de la rue Hochelaga, des travaux à l'Académie, et la construction de pavages et de trottoirs comme suit:

Un crédit supplémentaire de \$270,472.48 pour l'expropriation de la rue Hochelaga; un crédit supplémentaire de \$9,629.79 pour l'expropriation de la rue Fleury, entre la rue Ste-Claire et le boulevard St-Laurent; \$73,900 pour le pavage de la rue Dandurand, quartier Rosemont; \$77,100 pour le pavage du chemin Reine-Marie, entre le bou-

Le feu endommage l'église de Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Un incendie a éclaté la nuit dernière — Un court-circuit en est probablement la cause — Dégâts aux murs près du porche et aux caves.

L'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil, située au coin des rues Craig et Panet, a été endommagée, la nuit dernière, par un incendie qui s'est déclaré dans le mur d'entrée. Le feu a été découvert à 11 heures et demie, par un passant. L'abbé Lafontaine, vicaire, a sauvé les Saintes Espèces qu'il a transportées dans la chapelle du couvent des Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Les pompiers ont dû sonner deux alarmes, mais leur travail a été si effectif et si bien dirigé que, quarante minutes après la première alarme, l'incendie était sous contrôle. Les flammes ont causé des dommages principalement au mur, près de l'entrée, et aux caves. Les pompiers ont dû briser le plancher en divers endroits pour atteindre les flammes. On croit que le feu a éclaté par un court-circuit. Le service religieux se continuera pendant les réparations. L'église a été bâtie il y a 23 ans.

Le feu ravage les cours de la maison Wilson, rue Notre-Dame

Quinze chevaux périssent — Le pavillon du bureau est détruit.

Un incendie a détruit, ce matin, aux petites heures, la cour à bois et charbon de Wilson et Frères, située rue Notre-Dame, entre les rues Frontenac et Iberville. L'alarme a été sonnée à minuit et 56 minutes. Les flammes avaient tellement de violence que l'on a dû sonner une seconde alarme trois minutes plus tard et puis, au bout de huit minutes, une troisième.

Quinze chevaux ont péri dans les flammes et la bâtisse du bureau a été complètement détruite. Il a fallu couper les fils téléphoniques et le fil du tramway. Toute la partie sud-est de la cour a été détruite. Ce matin, vers 8 heures, les tas de charbon fumaient encore et les pompiers arrosaient. Le feu a été sous contrôle vers 2 heures du matin.

Destruction de l'entrepôt Molsons et des hangars du Pacifique

L'entrepôt de la brasserie Molsons, situé au no 1028, rue Notre-Dame est, et les hangars du Pacifique Canadien qui l'avoisinent ont été détruits hier soir par un incendie. Le feu a été découvert à 7 heures et 20 minutes et il a fallu sonner trois alarmes pour contrôler les flammes. Les pompiers ont dû rester toute la nuit sur les lieux. Il y avait dans l'entrepôt de la compagnie Molsons 12,000 boisseaux de drêche et 12,000 boisseaux d'orge. Les hangars du Pacifique Canadien contenaient 15,000 sacs de sucre.

La grève des mineurs américains paraît imminente

WASHINGTON, 27. — Dans les milieux officiels, on est sous l'impression que les mineurs déclareront la grève, le premier septembre. Il semble aussi que la lutte entre employeurs et employés se prolongera.

On dit que la provision de charbon est suffisante pour les besoins d'ici le premier décembre et on espère que la grève aura pris fin à cette date.

D'après une déclaration du sénateur Reed, il ressort que le président Coolidge n'interviendra pas dans le conflit, parce que rien, actuellement, ne permet au président de prendre une telle attitude. Le Bureau de conciliation n'interviendra non plus qu'à la demande de l'une des parties.

Levard Décarie et le chemin Côte des Neiges; \$49,185 pour le pavage du boulevard Décarie, entre la rue Brillion et le chemin Reine-Marie; le somme de \$1,337 pour des trottoirs et un crédit de \$25,000 pour certains travaux d'acqueduc.

INTERPELLATIONS ET MOTIONS

M. Greelman a réclamé avec véhémence la refonte des règlements municipaux, dont la dernière remonte à 1903; depuis lors le conseil a adopté plus de cinq cents règlements actuels. Et les trois quarts, dit M. Greelman, ont été amendés, renouvelés ou abrogés, ce qui en rend la consultation très ardue.

Une vive altercation mais de courte durée s'ensuit entre M. Brodeur et M. Greelman. Le président du comité déclare que la compilation se fait dans le moment par un homme compétent, et M. Greelman lui répond qu'il n'y a rien de fait, d'après les renseignements précis qu'il a obtenus du bureau du greffier. Alors M. Brodeur s'en tient à sa déclaration, ajoutant que le travail se poursuit depuis six mois.

MM. Desaulniers et Gendreau proposent que le projet de règlement sur les viandes soit référé à une commission spéciale, composée de MM. Angrignon, comme président, Quintal, Tessier, Sansregret, Turcot, Riël, Desroches, Desaulniers et Gendreau, avec un quorum de quatre membres.

M. Rubenstein demande l'établissement d'une baignoire publique à l'île Sainte-Hélène, afin d'accommoder les nombreux enfants qui prennent leurs baignades dans ce parc durant les mois d'été. Le projet est à l'étude depuis plus de cinq ans.

Enfin, M. Sansregret propose l'amendement suivant aux règles du conseil:

"Que, vu les derniers amendements à l'article 301 de la charte, la règle 78 du conseil soit remplacée par la suivante:

"78.—Aucun règlement ne sera pris en délibération à moins qu'il n'en ait été donné au moins huit jours au préalable, lorsqu'il s'agit de tout autre règlement.

Cet avis sera sous la forme suivante: "L'échevin... donne avis que, dans huit jours (ou "dans tren-

te jours", suivant le cas) de cette date, il proposera la 1ère lecture d'un règlement à l'effet de... (indiquer l'objet du règlement)".

DIVERS

Le conseil n'a pu toucher au règlement de la construction dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, à cause d'une injonction qui lui a été servie par un groupe de contribuables du quartier. Ces derniers s'opposent à la commercialisation de l'avenue Monkland.

—Le seul règlement adopté contient une clause unique, par laquelle les lots du cadastre de la Côte-des-Neiges, faisant maintenant partie du quartier Saint-André de la ville, sont soumis au règlement qui permet de construire des maisons à appartements d'au plus trois étages au-dessus du rez-de-chaussée.

—Le maire Duquette a parlé brièvement de son voyage dans l'Ouest avec l'excursion de l'Université de Montréal, où il représentera la ville. Il rapporte des villes de l'Ouest des renseignements utiles pour la métropole; il les remettra par écrit au comité exécutif.

C.-E. PARROT

Les Belges sont contents

Bruxelles, 27. (S.P.A.) — Plusieurs journaux belges, dont le "Vingtème Siècle", qui reflète d'ordinaire les vues du président du conseil, M. Poullet, et du parti catholique, se demandent si la ratification de l'accord sur la consolidation de la dette n'est pas déjà une compromission par l'opposition du sénateur Borah, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères.

Un expert financier, analysant l'accord dans le "Vingtème Siècle", conclut que les paiements faits par la Belgique n'absorberont que le tiers de la part qui lui revient sur les paiements faits par l'Allemagne en application du plan Dawes. La Belgique a reçu deux milliards de marks-or par priorité, et l'accord américain a proposé de la dette de guerre est plus favorable que les traitements faits à la Belgique par la France ou l'Angleterre.

TELEPHONE EST 8000

Vente Trimestrielle à Rabais Chez Dupuis

2 Jours d'achats avant la rentrée des classes et 2 jours de notre grande vente à rabais

Complets

DUPREX

pour Garçons

Tous avec 2 culottes et confectionnés en tweed écossais tout laine. Jolis mélanges de gris ou brun. Modèle Norfolk très seyant, pour garçons de 9 à 17 ans. Une valeur exceptionnelle **12.95**

Aussi élégants complets en serge bleu marine avec 2 culottes **14.95**

Spécial pour écoliers

Complets à 2 Culottes 8.95

(Valeur 12.95)

Modèle Norfolk en tweed brun mélangé; approx. **8.95** priés pour garçons de 9 à 17 ans. Très spécial... **GRATIS** — Nous donnons un cadeau avec chaque achat d'un complet.

Dupuis Frères — Au premier.

Capotes pour Autos Ford

5.95

en fabrikoid à grain long. Au complet avec 2 vitres en arrière, prêtes à être posées. Très spécial **5.95**

Dupuis Frères — Au deuxième.

Les valeurs DUPREX

sont en évidence demain. Nous attirons surtout votre attention sur les articles qui portent cette marque, à nos rayons pour écoliers et écolières. Souvenez-vous que "Duprex" signifie qualité supérieure, garantie par Dupuis.

Chandails en Laine

de nuances unies: gris, brun, blanc, rouge et bleu; tricot fin; modèle boutonnant sur la poitrine; col polo; âges: 2 à 8 ans. **1.49**

Prix très spécial

Pyjamas

en flanellette épaisse de jolis dessins à rayures; coupe ample et parfaite; brandebourgs en soie; **1.59**

âges: 8 à 18 ans

Cravates

en tricot de soie à dessins de rayures de couleurs; forme étroite; chalcune **.29**

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Casquettes

en drap bleu de belle qualité; modèle à huit pointes; visière souple; bande en cuir à l'intérieur; pointures: **1.35**

6 à 7 1/2

Complets pour Hommes et Jeunes Gens

12.50

Plusieurs avec 2 pantalons.

En tweed gris pâle ou foncé et de bonne confection. Prix ordinaire, 22.50 — Vendredi, spécial **12.50**

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugas, Directeur-Gérant

rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

le favori depuis 20 ans

Grandeur Congress

10¢ CIGARE

c'est votre garanti

OVIDO